



Inspirés par la révolution tunisienne, les Égyptiens tentent depuis le 25 janvier d'obtenir le départ de Moubarak. Malgré les atermoiements des États-Unis, les annonces démagogiques du gouvernement et les attaques des milices de Moubarak, les insurgés de la place Tahrir poursuivent le mouvement et ont besoin d'un soutien international.

La fuite en catastrophe de Ben Ali a suscité une immense joie et un immense espoir pour toutes celles et ceux qui rêvent d'un monde démocratique, égalitaire, où les richesses seraient partagées, et débarrassé de toute tyrannie. Ainsi, c'était possible et l'utopie commençait à prendre corps! Se prenant à rêver d'un scénario semblable, les manifestants de la place Tahrir au Caire brandissaient des panneaux «*Moubarak dégage!*» Mais l'analogie s'arrête là, le dictateur égyptien s'accroche au pouvoir et ses partisans s'organisent. La valse hésitation de la Maison Blanche alternant, depuis

trois semaines, admonestations envers la dictature et larmes de crocodile versées pour ses victimes, cache mal l'embaras du gouvernement des USA devant les choix stratégiques urgents que la Révolution égyptienne l'a conduit à faire. C'est l'avenir de tout le dispositif impérialiste au Moyen-Orient qui se joue aujourd'hui sur la scène égyptienne, dont la possible remise en cause des accords de Camp David et son corolaire, l'avenir de l'État d'Israël dans ses structures actuelles. Lâcher ou pas Moubarak? Le dilemme n'est pas tranché et les différentes rumeurs savamment entretenues de départ imminent du

dictateur, de solutions transitoires pacifiques et démocratiques, de formation d'un gouvernement provisoire partiellement épuré des ex-ministres PND, ne sauraient masquer la tentative contre-révolutionnaire en cours. Au moment même où sur les chaînes de télévision pro-gouvernementales, des annonces démagogiques sont faites par Moubarak lui-même (augmentation de 15% des salaires et des retraites), la terreur des bandes armées du pouvoir s'organise. Composées le plus souvent de policiers en civil et d'hommes de main recrutés à bas prix, elles attaquent les habitants des quartiers populaires, détruisent les

SUITE PAGE 2



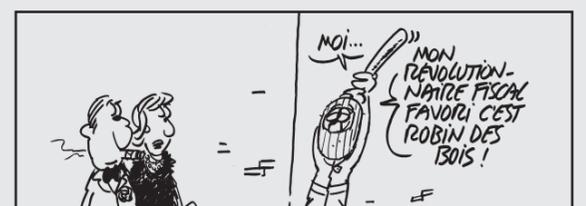
(DR)

REGARDS
Entretien avec Hossam al-Hamalawy, blogueur égyptien. Page 2



(PHOTO THÉQUE ROUGE/JMB)

ACTU
Logement: les voix parallèles
Page 4



PARLONS-EN
Une révolution fiscale. Oui mais laquelle?
Page 9

Agenda

10 février, médecine du travail, Paris. Meeting unitaire pour sauver la médecine du travail forte et indépendante, avec des représentants PS, PCF, Verts, PG (Martine Billard), NPA (Sandra Demarcq), LO (Nathalie Arthaud), FASE, GU, CGT IEG, Solidaires (Éric Beynel), FSU, Ufal, SNPTS, SSMT, Attac Copernic (Willy Pelletier, Gérard Filoche).
RV partir de 19 heures, salle Hénaff, annexe de la Bourse du travail, M° République.

10 février, manif éducation, Paris. Pour refuser les suppressions massives de postes dans l'éducation, manifestation à l'appel de la FSU, Solidaires et la CGT. RV à 14h30, place de la République.

15 février, Réunion publique, Transports, Dijon. Contre la fermeture de la gare de triage de Gevrey, pour une autre politique des transports, socialement juste et écologiquement efficace, avec Roseline Vachetta, ancienne députée européenne, membre des commissions transport et environnement. RV à 20 heures au Centre de rencontres internationales, salle Opole, 1 bd Champollion, les Grésilles.

16 février, meeting de soutien aux révolutions arabes, Marseille. En présence de militants anticapitalistes tunisiens, égyptiens, algériens, marocains. RV à 19 heures, salle Mazenod, 88, rue d'Aubagne, Marseille.

18 février, Die Linke, Creil. Rencontre-débat organisée par le NPA Oise, avec Andrej Hunko, du groupe parlementaire Die Linke. RV à 19 heures, au Centre des cadres sportifs de Creil, 1 rue du Général-Leclerc, Creil.

18 février, réunion publique NPA, Tunisie Égypte, Cergy. Solidarité avec les révolutions tunisienne et égyptienne! Avec Luiza Toscano, à 20 heures au LCR des Genottes (place des Genottes) à Cergy-Saint-Christophe.

25 février, Baignolet en musique pour Gaza. Soirée de solidarité pour financer un bateau pour Gaza animée par Brahim Senouci (AFPS). En présence de Jacques Gaillot, co-président de Droits Devant!, et de Marcel-François Kahn, ancien président de l'AFPS, militant pour la paix au Proche-Orient. Concerts: Barok Théâtre (musique et lecture sur des poèmes de Mahmoud Darwish), HK et Toufik en duo Accoustik (du groupe HK et les Saltimbanks). RV à 19 heures, restauration, vente de produits palestiniens et à 20h30 pour le début de la soirée.
Entrée: selon vos possibilités (à partir de 5 euros). L'Échangeur: 1, avenue Galliéni (M° Galliéni, bus 76 arrêt Général-De-Gaulle)

25 février, réunion publique, Paris. Le comité Paris 19° Pantin-Jaurès vous invite à une réunion publique « Travailler moins pour travailler tous et gagner plus? », avec Alain Krivine.
RV à 19h30 à La Poule au pot (salle à l'étage), 174, avenue Jean-Jaurès, Paris (M° Ourcq ou Porte de Pantin). Entrée gratuite.



Moubarak dégage !

● ● ● **SUITE DE LA PAGE 1**

biens, infiltrent les comités de quartier, et s'en prennent aux manifestations. Les arrestations de militants des droits de l'homme et du mouvement ouvrier se multiplient. L'état de siège en vigueur pourrait permettre à la dictature de traduire tous ces militants devant des tribunaux militaires. Sur fond d'une xénophobie affichée, des journalistes étrangers sont tabassés, emprisonnés, voire disparaissent! Alors que les manifestations continuent à rassembler des millions de personnes, le gouvernement joue la carte du pourrissement, la désolidarisation d'une partie du peuple calmé par les promesses du pouvoir, utilise l'épouvantail des Frères musulmans, compte sur l'épuisement, la peur et l'intimidation pour sauver sa peau.

PLACE TAHRIK, RENDEZ-VOUS DES INSURGÉS
Insensibles à la fatigue et aux intimidations en tous genres, les insurgés de la place Tahrir ne faiblissent ni en nombre ni en détermination. Bien au contraire, après avoir mis en échec,

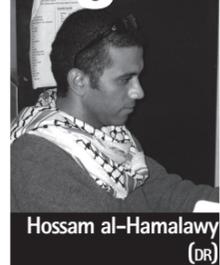
mercredi 2 février, les tentatives des miliciens pour reprendre la place, et après les grandes manifestations du vendredi 4 février dans les plus grandes villes du pays, leur moral est au plus haut. La présence permanente de milliers de Cairotes sympathisants a permis depuis trois semaines de rendre le couvre-feu caduc et d'organiser l'autodéfense permanente de Tahrir, à la fois centre névralgique et laboratoire de la révolution. Alors que la gauche réformatrice, certaines ONG et la direction politique des Frères musulmans négocient leurs places dans un futur gouvernement provisoire, des structures syndicales indépendantes du régime se mettent en place (enseignement, impôts, retraités, techniciens de la santé, notamment). Une coordination politique large, animée (entre autres) par des militants révolutionnaires sortis récemment de la clandestinité, mais aussi par des militants des droits de l'homme, des ouvriers, des écrivains ou des artistes, cherche une issue loin des tractations institutionnelles en cours. Les

revendications portées par le mouvement peuvent se décliner ainsi: une augmentation générale des salaires accompagnée de la mise en place d'un Smic à 1 200 livres, le salaire médian étant aujourd'hui de 600 livres, l'indemnisation du chômage, la défense de la sécurité sociale, le droit au logement, la gratuité scolaire réelle, la reconnaissance du droit syndical. Sur le plan politique: non à la transition, départ immédiat de Moubarak et fin de la dictature, interdiction du PND, dissolution des milices, mise en place d'un processus constituant sous contrôle populaire!

Plus que jamais, les militantes et militants du NPA doivent être en première ligne dans le soutien à la révolution égyptienne.

Moubarak dégage ! À bas l'impérialisme ! Pouvoir populaire !
Alain Pojolat

regards



Hossam al-Hamalawy (DR)

Hossam al-Hamalawy est un militant révolutionnaire, membre du Centre d'études socialistes au Caire. Journaliste, blogueur, occupant régulier de la place Tahrir, il diffuse une information alternative dans le monde entier, via son blog, son compte Twitter ou sa page Facebook¹.

Propos recueillis par Mélanie Souad et Kevin Vay

Révolution 2.0, un blogueur révolutionnaire sur la place Tahrir

Quelle est l'ambiance en ce début de nouvelle semaine de mobilisation ?

Aujourd'hui la rue était en liesse. Place Tahrir, près d'un million de manifestants chantaient contre Moubarak dans une ambiance de carnaval. Ça n'a pas toujours été ainsi: certains jours nous avons été attaqués par la police et des criminels à cheval, on se serait cru dans un film médiéval. Aujourd'hui, des funérailles massives ont eu lieu en hommage à un manifestant tué par la police. Mais nous avons confiance, il fait concession sur concession, nous le mettrons bientôt dehors.

Quel est le rôle de la grève dans la lutte actuelle ?

On compte quatre foyers² de lutte économique où les ouvriers déclarent qu'ils ne reprendront le travail qu'une fois le régime tombé. Dans deux usines (Mansoura et au sud du Caire), les travailleurs ont viré le PDG et gèrent l'entreprise. Mais il existe des centaines d'usines en Égypte. Les manifestants, qui sont en grande partie des travailleurs, n'apparaissent pas en tant que tels, et n'ont pour l'instant pas créé de nouveaux syndicats³. Si cela arrivait, l'équation changerait. Les travailleurs et les pauvres urbains qui sont la majorité des 8 millions de manifestants doivent construire leur propre direction, c'est ce pour quoi nous poussons.

Quel rôle a joué la technologie internet 2.0 dans le déclenchement de la mobilisation ?

L'internet et la technologie 2.0 [réseaux sociaux, blogs, etc. NDLR] ont été des outils pour diffuser l'information. Je sais que les principaux médias ont appelé ça une révolution Facebook, mais ce sont des gens en chair et en os qui se sont confrontés à la police dans la rue. Et lorsque le gouvernement a coupé internet et les réseaux de communication (dont les SMS) pendant quatre jours, la mobilisation a continué. Donc s'il est vrai que le Web 2.0 a été un facteur important pour diffuser l'information et encourager les gens à manifester, ce n'est pas le seul à les avoir menés dans la rue.

Le centre d'études socialistes a-t-il développé une stratégie de propagande à partir du Web 2.0 ? Quelle est ta position à ce sujet ?

Les socialistes en Égypte utilisent le Web 2.0 comme les autres courants politiques. Si 20 des 85 millions d'Égyptiens ont accès à

internet, sa force réside dans le fait que les médias traditionnels ont commencé à l'utiliser comme source d'informations. Quand un blogueur ou un militant internet connu poste une info sur son blog qui est lue par quelques milliers de personnes, il est plus ou moins sûr que des médias traditionnels la reprendront pour la relayer auprès de millions de personnes.

Pour revenir à la mobilisation, que défendez-vous dans le mouvement en ce moment ?

Les socialistes révolutionnaires essaient d'appuyer la situation. Bien qu'elle n'ait pas de direction, l'occupation de la place Tahrir est énorme. Dans les quartiers, des comités populaires assurent la sécurité, mais aussi souvent l'approvisionnement et l'organisation du trafic.

Mais hors de Tahrir, les Égyptiens ne sont pas nécessairement familiers avec ce qu'il s'y passe. Or le gouvernement diffuse des mensonges accusant tantôt al-Jazeera, al-Qaïda puis Israël.

Nous tentons de pousser nos contacts des centres industriels à lancer des syndicats ouvriers. C'est le seul moyen pour sauver la révolution que l'essentiel de l'opposition traditionnelle tente de voler. Nous ne soutenons pas al-Baradei, mais marchons côte à côte avec les manifestants de la coalition nationale pour le changement.

Par quels moyens le Centre d'études socialistes intervient-il dans le mouvement ?

Je ne peux pas répondre en détail à cette question pour des raisons de sécurité.

Nous appelons à une conférence anticapitaliste méditerranéenne les 7 et 8 mai à Marseille, comment penses-tu que cela puisse devenir un outil ?

Toute réunion internationale peut beaucoup aider la révolution égyptienne. Nous avons besoin que ceux qui se battent contre le capitalisme organisent la solidarité, rapportent notre expérience dans leurs pays, organisent des manifestations devant les ambassades égyptiennes, fassent pression sur leurs gouvernements pour qu'ils cessent d'intervenir dans les « affaires révolutionnaires ». Nous ne survivrons pas et ne supporterons pas l'élan révolutionnaire sans solidarité internationale...

1. Sur Facebook: 3arabawy
Sur Twitter: <http://twitter.com/3arabawy>
Blog: <http://arabawy.org>
2. Deux à Suez (Five Star Feed Mills Et Animal Produce Co et Suez Company for Fertilizer Production), dâr al-matâbi' au sud du Caire, et une usine de textile à Mansoura.
3. Sellouma, *La lutte pour des syndicats indépendants en Égypte*, publié en septembre sur: www.europe-solidaire.org/spip.php?article19953

Interview réalisée et traduite le 6 février.
Le texte complet est disponible sur www.npa13.org



Paris, le 5 février. Manifestation de soutien à la révolution égyptienne. (Joël F. Volson)

Forum social mondial :

le pari de Dakar



Une semaine après la réunion des «grands de ce monde» à Davos, le désormais traditionnel Forum social mondial s'est ouvert à Dakar, le 2 février dernier. Nos correspondants sur place nous en retransmettent l'ambiance.

Mardi 8 février, les premiers ateliers ont commencé à se tenir, ou plutôt ont cherché à le faire. Les organisateurs et participants ont en effet consacré une grande partie de leur temps à chercher à récupérer le programme des activités, puis à se rendre dans la salle prévue, pour découvrir enfin que celle-ci était en fait occupée par des étudiants venus assister à un cours. La direction de l'Université n'avait en effet accordé les salles que la veille de l'ouverture du FSM, et le Forum s'est mis en place en catastrophe, au sein d'un campus déjà surpeuplé en temps normal.

Par la bouche à oreille, les affichettes manuscrites, les SMS et les mails, les ateliers ont néanmoins fini par se mettre progressivement en place. Et de cette joyeuse pagaille ont alors surgi des échanges d'autant

plus riches que tout semblait indiquer qu'ils étaient devenus improbables. Les inconvénients matériels de cette cohabitation se sont finalement transformés en un avantage : de nombreux étudiants ont ainsi eu l'occasion de faire connaissance avec un Forum dont ils ne savaient souvent auparavant que ce que les médias avaient pu en dire.

Bien présomptueux serait celui qui prétendrait avoir une vue globale : tout le monde galère à organiser et/ou à trouver quand et où se tiennent les activités recherchées.

Malgré des conditions difficiles, tout indique que ce Forum social devrait être un succès comme en témoignent, par exemple, le dynamisme des caravanes venues des provinces du Sénégal, du Burkina Faso ou du Mali, ou encore le Forum des femmes de Kaolack qui a regroupé 750 personnes, dont 80% de femmes.

Signe des temps, toutes les sensibilités syndicales sénégalaises ont réussi à débattre ensemble deux journées de suite sur la crise, les moyens à mettre en œuvre pour que le «travail décent» ne soit pas un simple slogan, ou encore la place des femmes dans le syndicalisme.

Le dimanche 6, la manifestation d'ouverture a vu une affluence que les rues de Dakar n'avaient pas connue depuis de longues années. Le ministre de l'Intérieur sénégalais n'a pas hésité à avancer le chiffre de 70 000 à 100 000 personnes, de quoi réunir, pour une fois, les chiffres de la police et des organisateurs.

En parallèle au programme officiel, d'innombrables échanges ont lieu. C'est ainsi qu'Olivier Besancenot, accompagné de la délégation du NPA, a été invité vendredi 4 à prendre la parole dans une réunion nationale de YAW,

une organisation où se retrouvent nombre de militantEs de la gauche radicale sénégalaise. Dans la foulée, une rencontre a eu lieu entre des organisations anticapitalistes et anti-impérialistes de divers pays.

Lundi 7, Olivier a rencontré plusieurs responsables syndicaux s'inscrivant dans une orientation de lutte. Un riche échange a eu lieu sur les luttes sociales dans les deux pays ainsi que leur articulation avec les luttes politiques. Au-delà de la diversité des situations, il en ressortait notamment la préoccupation commune d'en finir avec le pouvoir en place dans les deux pays, sans pour autant remettre en selle les politiques menées par les socialistes lorsqu'ils étaient auparavant au pouvoir, en France comme au Sénégal.

Correspondants



Par Anne Leclerc

JUSTICE EN COLÈRE

Suspension des audiences, grève de deux jours : c'est la réponse de l'ensemble des personnels de justice à la nouvelle provocation très calculée de Sarkozy après l'horrible mort de Laëtitia. Le NPA partage la colère suscitée par les propos de Sarkozy. Une fois de plus, il pratique la politique du bouc émissaire pour tenter de se refaire une santé dans les sondages en utilisant de façon éhontée le moindre fait divers.

Depuis qu'il est ministre de l'Intérieur, plus de quinze lois répressives ont été votées. Plusieurs d'entre elles ont été élaborées par des députés zélés sur ordre de Sarkozy en exploitant un fait divers. C'est un mensonge de faire croire que la récidive criminelle pourrait être purement et simplement éradiquée, alors que chacun sait qu'elle est un phénomène complexe dont la prévention, qui ne sera jamais la garantie absolue d'un «risque zéro», nécessite du temps et de la sérénité.

Les personnels de justice sont soumis en permanence aux pressions pour être les applicateurs zélés de ces lois sécuritaires et, en même temps, accepter des effectifs insuffisants. Du coup, une justice expéditive est mise en place où les situations familiales, sociales ou économiques des personnes, qu'elles soient mises en cause ou victimes, ne sont pas prises en compte. Il n'y a pas de moyens ni d'outils pour une politique de prévention et d'alternatives à l'incarcération qui permettrait d'avoir une justice plus humaine.

Le budget de la justice en France se situe au 37^e rang sur 45 pays européens, ce qui est complètement indigne d'un pays qui se prétend démocratique.

La grande misère de la justice se mesure, entre autres, au nombre dérisoire de juges d'application des peines et d'agents de probation qui doivent chacun s'occuper de 300 personnes détenues, en probation ou en alternative à l'incarcération et à la suppression des tribunaux de proximité, des foyers éducatifs pour la protection judiciaire de la jeunesse...

La responsabilité, en l'occurrence, est celle du gouvernement et de sa majorité qui asphyxient la justice.

Le NPA soutient toutes les mobilisations en cours pour dénoncer cette instrumentalisation de la justice et la volonté de la mettre au pas à des fins politiques et électorales.

leur monde

J'y suis, j'y reste! Le gouvernement français est légèrement gêné aux entournures par l'affaire MAM. Pour rappel, la ministre des Affaires étrangères enchaîne bourde sur bourde à propos de la Tunisie. Après avoir proposé à Ben Ali l'aide des forces françaises de maintien de l'ordre pour mater les manifestations, elle s'est rendue en Tunisie pour ses vacances. On peut d'ailleurs se demander si la proposition visait à ce qu'elle passe des vacances tranquilles. Quoique d'après certaines déclarations de MAM, il ne se passait plus rien lors de son séjour. Elle devait être très isolée. Et puis voilà que tombe l'info : la ministre a profité d'un voyage en jet privé appartenant à un riche homme d'affaires tunisien : Aziz Milad. Comme le dit MAM, «*Plutôt que faire les deux heures de voiture [...] je l'ai accompagné pendant les vingt minutes de trajet en avion*». Eh oui, pourquoi aller chercher le mal alors qu'il ne s'agit que d'amortir ses vacances? Si vous aviez un ami avec un jet, vous aussi choisiriez l'avion, non?

Quoi? L'empreinte écologique? Ce n'est que jalousie et envie! Et Aziz Milad «*est un chef d'entreprise très respecté en Tunisie, d'autant plus respecté après avoir été spolié par M. Trabelsi*». Si l'ami de MAM a été dépouillé par le frère de la femme honnie de Ben Ali, il s'agit bien d'un opposant au régime. Mais comment se fait-il qu'il siège au conseil d'administration d'une banque contrôlée par un genre de Ben Ali? Qu'il participe à un projet immobilier et un autre dans l'agriculture avec un autre genre du fuyard? C'est sûrement par hasard également que le fameux Milad a participé aux financements des campagnes électorales de... Ben Ali et qu'il figure dans la liste des signataires de l'appel des 65 demandant au même de se représenter en 2014. MAM devait l'ignorer. Et si on apprend quelques jours plus tard que ce n'est pas un mais deux voyages en jet privé qu'elle a effectués, c'est sûrement le décalage horaire. Il n'y en pas? D'ailleurs, pourquoi partirait-elle? Demande-t-on

à Hortefeu reconnu coupable d'injures raciales et de non-respect de la présomption d'innocence de quitter son poste? Voit-on un inconvénient à nommer ministre de la Justice Michel Mercier qui faisait l'objet d'une enquête pour un éventuel délit de favoritisme alors qu'il était président du conseil général du Rhône? D'ailleurs, peu après la nomination, la plainte a été classée sans suite et concernant la deuxième plainte contre Hortefeu pour violation de la présomption d'innocence, le tribunal de grande instance de Paris vient de se déclarer incompétent (voir ci-contre). Quant à Woerth, tous ont loué sa probité et franchement rien ne laissait penser qu'il pouvait exister un quelconque conflit d'intérêts. D'ailleurs Fillon soutien MAM. Lui-même ne vient-il pas d'avouer avoir été hébergé par le gouvernement égyptien pendant ses vacances de fin d'année et avoir voyagé dans un avion de la flottille gouvernementale? On comprend mieux son soutien indéfectible...

Que fait la justice? Le multirécidiviste Hortefeu qui passera bientôt plus de temps devant les tribunaux que place Beauveau, vient de bénéficier d'une surprenante décision du tribunal de grande instance de Paris. En effet, alors qu'il était accusé pour la deuxième fois de violation de la présomption d'innocence, le tribunal s'est déclaré... incompétent! En gros, il n'a pas du tout envie d'incriminer le ministre et préfère que la justice administrative s'en débrouille. Pourtant, il y a quelques semaines à peine, le même tribunal de Paris a jugé le même ministre sur la même incrimination et l'en a reconnu coupable. Le fait que dans le premier cas, ce soit la présomption d'innocence d'un ex-conseiller de Michèle Alliot-Marie au ministère de la Justice et dans l'autre celle d'un jeune soupçonné d'appartenir à la mouvance islamiste radicale aurait-il par hasard un lien avec cette décision? À moins que les juges essaient de compenser la grève de leurs collègues...

actu hommage à Edouard Glissant

« Agis dans ton lieu, pense avec le monde. » Avec la disparition d'Édouard Glissant, c'est un de ces bouts d'archipel poétique qui « macayait » français en Martinique qui sombre en haute mer. On aurait tort d'associer linguistiquement Glissant avec Césaire comme cette manie métropolitaine de tout lier au grand poète, dès que l'on parle littérature ou poésie. Soit, la Martinique est l'île francophone qui a donné le plus d'enfants à la littérature. Glissant est l'un de ceux-là. Si c'est un enfant de Sainte-Marie, cette commune où ne vont jamais les touristes car elle ne correspond pas aux clichés de la Caraïbe, c'était surtout un enfant du Lamentin qui s'engagea pour l'indépendance tandis que Césaire basculait vers la départementalisation. Glissant a dépassé la négritude avec la créolisation. Et ce n'est pas rien que de reconnaître la langue des esclaves puis celle de tous les Ultra-marins comme une véritable langue, une langue

première. La négritude s'est érigée contre l'impérialisme et le monde blanc. Elle a plongé ses racines en Afrique. La créolisation, elle, a projeté ses rhizomes sur le monde et a créé des ponts avec l'Amérique.

Glissant est l'un de ces hommes qui, parti de Martinique, appartient au Tout Monde, cette notion qui exprime poétiquement son intention d'appartenir à une île, poussière d'archipel, où le mélange s'est fait dans la force, une extraction dont il part pour réenchanter les origines et pour dire sa vision internationaliste : « Mettre en apposition les diverses conceptions des humanités – ce que j'appelle une poétique de la relation – serait beaucoup plus profitable à tous ». Il a fait sien le concept deleuzien du rhizome, ou comment exister non pas à partir de ses racines, mais de ses liens. Glissant comme tous les poètes ressent le monde qu'il qualifie de « divers » comme une toile magique où la relation est le lien de l'humanité.

L'œuvre de Glissant est singulière à plusieurs titres. Tout d'abord, elle se joue des disciplines : roman, poésie, théâtre, philosophie, arts plastiques sont autant de territoires traversés par ce penseur curieux et infatigable. Ensuite, et en cela elle tranche avec nombre d'autres entreprises, cette œuvre est radicalement, viscéralement inscrite dans le champ politique, ses questions et ses enjeux. En 1959, Édouard Glissant fonde avec Paul Nizer, le Front antillo-guyanais. En 1960, il fait partie des 121 intellectuels qui signent la *Déclaration sur le droit à l'insoumission dans la guerre d'Algérie*. Les prises de position de Glissant lui vaudront d'être une des premières victimes d'une ordonnance qui, en 1960, permet d'expulser vers la métropole les fonctionnaires susceptibles de « troubler l'ordre public ». Enfin, l'œuvre de Glissant était surtout un prétexte pour des échanges et des discussions passionnantes avec un homme généreux, attentif

et jamais avare de son temps pour celles et ceux qui ont eu la chance de partager ces moments de convivialité.

De cette production littéraire immense et diverse, il est impossible de distinguer tel ou tel livre. En 2007, Édouard Glissant avait écrit avec Patrick Chamoiseau le salutaire manifeste *Quand les murs tombent. L'identité nationale hors-la-loi ?* (éditions Galaade & Institut du Tout-Monde), avant d'apporter son soutien au mouvement social de 2009 en Guadeloupe avec d'autres intellectuels antillais par le biais du *Manifeste pour les « produits » de haute nécessité* (même éditeur). Le dernier livre d'Édouard Glissant, *La Terre, le feu, l'eau et les vents. Une anthologie de la poésie du Tout-Monde* (Galaade, 2010), permet de saisir la profondeur d'une des belles paroles dont il avait le secret : « Rien n'est vrai, tout est vivant ».

Christophe Goby, Patrick Saurin

Chut... On s'occupe des chômeurs !

Depuis le 24 janvier 2010 les négociations sur l'assurance chômage se déroulent à pas de velours... Surtout pas de bruit après le tollé des retraites.

Le Medef ferait-il tête basse pour ne pas rallumer les cendres de cet automne ?

On parle même de statu quo au consensus, comme si la convention Unedic 2009 était une réponse idéale à la crise. Non, non et non le silence doit être rompu... Des initiatives locales s'organisent : à Lyon la mobilisation de la CGT a permis à une délégation de chômeurs d'être reçue par le directeur régional de Pôle emploi, le mouvement national des chômeurs et précaires (MNCP) fait circuler une pétition pour imposer les chômeurs à la table des négociations. Pour empêcher qu'elles se déroulent dans l'ombre et entérine une convention 2009 bis encore plus dégradée, ces initiatives doivent être relayées et amplifiées. Les prochaines dates de négociation, 9 février, 3 mars, 10 mars, doivent être l'occasion de rassemblements.

Les effets sociaux de la crise ne sont pas finis, que la convention actuelle indemnise un peu moins de la moitié des chômeurs et a mis sur le carreau l'an dernier 1 million de chômeurs en fin de droits. Seuls 3 000 ont été « repêchés » au titre du plan Rebond, loin d'être à la hauteur des enjeux de cette casse sociale. Ainsi en contrepartie d'une formation ou d'un contrat aidé, l'Allocation de solidarité spécifique (ASS) était servie au demandeur d'emploi pendant une période de six mois renouvelable une fois ; autant dire que ce plan Rebond misérabiliste s'inscrivait dans une logique de condamnation aux travaux forcés pour survivre ! On voit bien la limite des solutions gouvernementales et la nécessité d'inscrire de manière pérenne la prise en charge du chômage de longue durée par l'Unedic.

Il faut sortir de la torpeur ambiante pour forcer les partenaires sociaux à mesurer l'ampleur de leur responsabilité : fixer de nouvelles règles d'indemnisation au regard de la crise actuelle (indemniser tous les chômeurs plus longtemps et mieux), avec hausse des cotisations patronales dans le sens d'une redistribution des richesses. Après deux ans de cette convention, sensée répondre à la crise, on est dans la même situation avec en plus les effets de la réforme des retraites. Pôle emploi se voit dans l'obligation d'absorber une nouvelle tranche d'âge de chômeurs, celle des 60-62 ans. Ce qui constitue un coût qui ne devrait pas être reporté sur l'ensemble des salariés et sur le dos des chômeurs en baissant ou diminuant par exemple leur allocation chômage mais totalement supporté par les cotisations du patronat.

D'autres luttes restent à mener notamment pour les saisonniers qui devront se battre pour obtenir la fin de l'amputation de leur allocation chômage par un coefficient réducteur alors qu'ils sont soumis aux mêmes cotisations que les autres travailleurs ; pour les intermittents du spectacle qui devront se mobiliser pour sauvegarder la continuité de leurs droits ; pour remettre en cause les ruptures conventionnelles qui fleurissent aujourd'hui un peu partout et contribuent fortement à la dérégulation du droit du travail (contournement des licenciements économiques et préretraites déguisées), pour taxer au plus fort les entreprises ayant recours aux contrats précaires...

Correspondante



(PHOTO THÈQUE ROUGE/JMB)

Logement : les « voix » parallèles

Face à la dégradation de la situation du logement en France, comme en attestent à la fois le rapport de la Fondation Abbé-Pierre et une étude de l'Insee, le gouvernement maintient sa politique d'accession à la propriété qui est déjà un échec.

La présentation du 16^e rapport du mal-logement en France par la Fondation Abbé-Pierre confirme le malaise que traverse notre société, et ce à plus d'un titre. Malaise car la crise immobilière et financière mondiale n'est pas finie pour les plus démunies et les classes moyennes. La Fondation Abbé-Pierre (FAP) chiffre à 3,6 millions le nombre de personnes non ou très mal logées (à la rue, en habitat de fortune, en location meublée, en logement insalubre, en sur-occupation...). À cela s'ajoutent 5,2 millions de personnes en situation de réelle fragilité à court ou moyen terme, correspondant à des difficultés relatives au maintien dans le logement. Sans oublier les 90 962 personnes occupant un logement sans droit ni titre à la suite d'une décision d'expulsion, les 1,3 million de locataires rencontrant des difficultés de paiement de loyers (devenus trop lourds pour leur budget), et les 565 000 ménages propriétaires ou accédants ayant des difficultés à payer leurs charges ou leurs remboursements d'emprunts.

En tout, ce sont donc plus de 10 millions de personnes qui vivent mal.

Enfin malaise car 1,2 million de ménages sont en attente d'un logement HLM et ce chiffre ne cesse d'augmenter.

La voix de la Fondation était donc, encore plus que les autres années, un cri d'alarme, un cri de colère, confortée par un document¹ que vient de publier la division logement de l'Insee. Cette étude confirme l'augmentation du nombre de mal-logés et l'évolution du mal-logement.

Face à cette voix, celle du secrétaire d'État au Logement, Benoist Apparu, a été en total décalage. Il a confirmé la politique d'aide à l'accession à la propriété comme axe principal du gouvernement, mais dorénavant celle-ci ne concerne plus que les 2/3 de la population. Il a d'ailleurs osé affirmer, que jamais le président ou un membre du gouvernement n'avait parlé d'une France où « tous propriétaires ». Il avait raison, il s'agissait de « la propriété pour tous », comme le prouve l'extrait du discours de Nicolas Sarkozy à

l'hôtel de ville de Vandœuvre-lès-Nancy, mardi 11 décembre 2007 : « La France que je souhaite sera plus juste en permettant de satisfaire l'aspiration légitime de chacun à accéder à la propriété. Et c'est la dernière étape du parcours résidentiel : la propriété. J'en ai parlé pour les locataires de HLM. Mais tous les Français sont concernés. Je souhaite que tous les Français puissent accéder à la propriété. »

La Fondation a rappelé que cette politique d'accession à la propriété, distribuant des aides (prêt à taux zéro +) et « défiscalisant », favorise surtout les entreprises de construction, les agences immobilières et les banques, sans permettre de résorber le mal-logement. En plus d'être onéreuse, cette politique, en laissant faire le marché, a créé ou renforcé une situation absurde, avec des déficits de construction de logements sociaux et bon marché dans les zones de forte demande et une offre en surplus en zone de faible demande. Ce fait est si criant que l'État a mis en place un « zonage » fixant le niveau des aides distribuées par

rapport à l'offre et la demande de logements déjà existantes. Toutefois, le mal est fait et il est très difficile de le corriger. Malgré ces critiques, le secrétaire d'État considère que cette politique n'est pas un échec. Et comme pour l'emploi, il faudrait en attendre les effets... Pourtant, le constat est sans appel. Le nombre de mal-logés augmente, des ménages jusque-là épargnés sont touchés ; 1,5 million de personnes finissent leur mois grâce à l'aide alimentaire et diverses aides caritatives.

Bien que Apparu n'ait cessé de répéter au cours de son discours : « j'entends bien ce que vous dites », à la fondation Abbé-Pierre, il semble qu'il n'écoute pas. Il n'écoute pas cette voix qui pourtant lui apporte des solutions qui permettraient de garantir un logement pour tous.

Yannick Henrio

1. Insee Première - n°1330 - janvier 2011 : Être sans domicile, avoir des conditions de logement difficiles : La situation dans les années 2000. www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1330



Tunis, le 29 janvier. (LOUAFI LARBI/REUTERS)

Le combat pour la révolution tunisienne continue

La situation politique en Tunisie ne s'est pas encore stabilisée, alors que la bourgeoisie locale et les grandes puissances aimeraient décréter la fin rapide du processus révolutionnaire – puisque la démocratie aurait vaincu – et faire tout « rentrer dans l'ordre ».

Mardi 8 février, pour des raisons encore inconnues alors que nous mettons sous presse, des coups de feu ont éclaté au centre-ville de Tunis. La veille au soir, le ministère tunisien de la Défense avait appelé au service de nombreux réservistes (partis à la retraite militaire entre 2006 et 2010) et des appelés ayant terminé leur service en 2008 ou 2009. Ces militaires sont invités à se présenter « dans les centres régionaux de conscription et de mobilisation » à partir du 16 février. L'armée reste toujours relativement bien vue de la révolution tunisienne, puisque son état-major a su prendre ses distances avec la dictature de Ben Ali au cours de ses tout derniers jours (et alors qu'il y avait eu des scènes de fraternisation entre soldats et habitants de certaines villes, à la base). En tout cas, elle est beaucoup moins haïe que la police et les renseignements, appareils nettement plus privilégiés sous la dictature policière de Ben Ali que l'armée proprement dite, et les milices d'éléments pro-Ben Ali qui tentent de semer le chaos pour accréditer la thèse d'un « besoin d'ordre ». En même temps, la direction de l'armée se positionne aussi pour tenter de sauver

les meubles au gouvernement provisoire, sous la direction de Mohamed Ghannouchi qui avait déjà été le Premier ministre sous la dictature de Ben Ali, et ceci sans interruption depuis novembre 1999. Dès le 27 janvier, le *Figaro* avait écrit dans ses pages économiques : « Tunisie : les patrons disent stop à la révolution ». Cependant, des pans importants de la société tunisienne ne l'entendent pas du tout de cette oreille. Ainsi, maintenant que la peur des appareils répressifs – omniprésente sous le régime de Ben Ali – a plus ou moins disparu, de nombreux habitants ne sont plus prêts à supporter des actes d'arbitraire de la part des anciens sbires du pouvoir. Le week-end dernier, de violents affrontements se sont ainsi déroulés dans la ville du Kef, dans le nord-ouest du pays, après qu'un haut gradé de la police eut giflé une femme qui avait participé à une manifestation. Lors des émeutes déclenchées par cet acte, plus de 40 personnes ont été blessées et deux (selon les autorités) voire quatre d'entre elles (selon des sources syndicales) tuées. C'est l'armée qui, en s'interposant entre la police haïe et les manifestants, avait fini par calmer la situation, de façon relative. L'officier de

police qui avait déclenché la réaction de colère des habitants a été mis aux arrêts. Certains progrès sont réels, à l'heure actuelle. La Tunisie a ainsi (enfin !) ratifié la Convention internationale contre la torture. Tous les préfets de région ont été limogés. Un soutien aux chômeurs de longue durée a été créé, alors qu'aucune allocation n'existait jusqu'ici et que les personnes sans emploi vivaient uniquement de la solidarité de leur famille. Cependant l'une des questions décisives, dans un proche avenir, sera celle des modifications de la Constitution qui seront proposées – notamment le maintien d'un régime présidentiel ou la mise en place d'un système parlementaire qui bannirait le risque de retour au pouvoir d'un seul homme. Les évolutions dans le monde syndical, où une gauche syndicale est à l'offensive contre la politique de l'ancienne bureaucratie (dont une partie était liée au régime de Ben Ali) seront elles aussi particulièrement décisives. Le 1^{er} février, pour la première fois, une nouvelle organisation syndicale à côté de l'UGTT – jusqu'ici confédération unique – a par ailleurs été fondée, la CGT. À suivre...

Bertold du Ryon

en bref...

Épreuves de force en Algérie. Le pouvoir algérien a interdit la marche du samedi 12 février appelée par la Coordination nationale pour le changement démocratique (CNCD). Les organisateurs ont prévu de maintenir la marche. Cette coordination est composée de partis politiques d'opposition, de syndicats autonomes et de militants associatifs. La CNCD réclame l'abolition de l'état d'urgence en vigueur depuis 1992, la libération des détenus politiques à la suite des émeutes des quartiers populaire en décembre et un « changement du système ». Cette coalition se bat avec raison contre les multiples atteintes à la liberté d'expression et de manifestation en Algérie permises par l'état d'urgence. Les opposants sont privés de médias audiovisuels en Algérie. Face aux

mobilisations en cours, Bouteflika a essayé de lâcher du lest en annonçant une levée prochaine de l'état d'urgence, une ouverture des médias et une autorisation des manifestations, sauf justement à Alger. Mais ces déclarations n'ont pour l'instant eu aucune application concrète. La coordination n'a pas repris dans sa plateforme de revendications sociales. Pourtant la question sociale, inséparable de la démocratie, est au centre des revendications du peuple algérien. Après une grève de deux jours suivie à 90%, les employés du secteur paramédical ont entamé mardi 8 février une grève reconductible pour défendre leur statut, la revalorisation de leurs salaires et la réintégration de camarades licenciés pour syndicalisme. 100 000 personnes sont

concernées par ce mouvement de grève. Les personnels de l'Éducation envisagent aussi de partir en grève pour leurs salaires. Les chômeurs sont également mobilisés et revendiquent une indemnité de chômage. Le pouvoir continue le harcèlement des militants syndicalistes indépendants, comme ceux du Snapap (fonctionnaires), qui ont été inquiétés pour leur participation à la réunion de la coordination CNCD. En France, plusieurs actions de soutien sont organisées dans différentes villes le jour de la marche, le 12 février.

L'introuvable révolution islandaise

Référendum populaire refusant le remboursement de la dette d'une banque après sa faillite, élection dans la population d'une Assemblée constituante, ces ingrédients suffisent-ils pour être constitutifs d'une révolution ?

Une révolution anticapitaliste serait en cours en Islande dans un assourdissant silence médiatique. C'est en substance le contenu de nombreux mails qui circulent dans les réseaux anticapitalistes. *Tout est à nous!* a d'ailleurs succombé aux sirènes révolutionnaires en publiant une longue brève sur le sujet¹. Puis quelques jours plus tard, un article de Rue 89² remettait les choses au point. Malgré tout, la rumeur a continué de se répandre et c'est pourquoi nous revenons sur le sujet.

Les faits. La crise économique et financière de 2008 touche l'Islande de plein fouet. La couronne islandaise chute de moitié et les trois grandes banques du pays, impliquées dans la crise financière sont lourdement touchées. Le gouvernement décide alors de les nationaliser. Reste Icesave, banque en ligne, filiale de l'une des banques nationalisées qui compte des déposants islandais mais également britanniques et néerlandais. Le gouvernement décide de n'indemniser que les Islandais, laissant à la Grande-Bretagne et aux Pays-Bas le soin de rembourser leurs ressortissants, soit quelque 4 milliards d'euros. Évidemment, ces gouvernements viennent rapidement demander des comptes à l'Islande et proposent un remboursement à un taux de 5,5% sur huit ans.

Ce taux plus qu'élevé fait bondir le président Grimsson qui refuse la proposition et organise un référendum auquel participent plus de 60% de la population qui en rejettent les termes à 93%!

Par ailleurs, dans le sillage de la crise, le gouvernement de centre-droit démissionne, remplacé par les sociaux-démocrates en février 2009, et le 27 novembre 2010, une Assemblée constituante composée de 25 citoyens est chargée de réécrire la Constitution.

Ces deux faits seraient ainsi constitutifs de la révolution en marche.

La réalité. Que la population refuse à une telle majorité de payer pour les banquiers ne peut que nous réjouir. Reste à examiner la suite des événements. En effet, le pays qui avait eu recours au FMI pour un prêt de 2,13 milliards d'euros a bien entendu subi des pressions de ce dernier qui a suspendu son aide en attendant un accord entre l'Islande et ses créanciers. À ce jour, celui-ci est en passe d'être signé. Les conditions en sont plus favorables avec un taux d'intérêt à 3% ou (3,3%) sur 30 ans. D'après un sondage d'opinion publié le 25 janvier, 56% des Islandais seraient favorables à ce nouvel accord. Dès le 10 janvier dernier, le FMI débloquait donc une nouvelle tranche du prêt consenti en 2008.

Quant à la Constituante, il s'agit d'une promesse électorale de la gauche qu'elle a mis en application, mais le projet de changer la Constitution de 1944, calquée sur celle du Danemark, était ancien. Et seuls 36% de la population se sont déplacés pour élire la constituante, ce qui en relativise le caractère massif. De plus, il est difficile de faire des comparaisons alors que ce pays ne compte que 300 000 habitants...

Par ailleurs, un des premiers actes du nouveau gouvernement a été de demander l'adhésion de l'Islande à l'Union européenne, candidature validée par la Commission européenne en février 2010.

Reste que l'Islande qui a refusé de « sauver » les banques et a accepté la dévaluation de sa monnaie se retrouve dans une situation bien meilleure que l'Irlande, par exemple. Comme le déclarait d'ailleurs Grimsson, début janvier : « La différence avec l'Irlande c'est qu'en Islande nous avons laissé les banques faire faillite. C'étaient des banques privées et on n'y a pas injecté d'argent pour les maintenir à flot ; l'État n'a pas à assumer cette responsabilité. » Nous ne pouvons qu'être d'accord.

Tout ça pour dire que les capitalistes disposent de stratégies différentes, et que celles qui protègent davantage les populations ne sont pas pour autant des révolutions. D'ailleurs, ce ne sont pas les États, mais les masses qui sont à l'origine des révolutions, comme en Tunisie et en Égypte aujourd'hui, et dans ces cas-là, ce sont bien les États et les classes dirigeantes qui tentent de les écraser.

Dominique Angelini

1. Voir *Tout est à nous!* n°85 du 13 janvier 2011.

2. Voir l'article de Rue 89 : *La « révolution démocratique » en Islande tient du fantasme.* www.rue89.org

Il y a 100

Hommage à

En 1910, les charbonniers du Havre sont en grève, « contre l'extension du machinisme, contre la vie chère, pour une hausse des salaires et pour le paiement des heures supplémentaires ».

Jules Durand, secrétaire du syndicat CGT des charbonniers, est accusé, sur la base de faux témoignages, d'avoir commandité le meurtre d'un jaune parce qu'il est secrétaire du syndicat. Il est condamné à mort. Sa

condamnation enflamme les travailleurs du monde entier, une campagne pousse le président de la République à commuer sa peine. Il est élargi de la prison Bonne Nouvelle de Rouen le 16 février 1911, puis innocenté en 1918. Mais il ne retrouve pas sa dignité. Terrassé par l'injustice de sa condamnation, il perd la raison et meurt fou, à l'asile, en 1926.

100 ans après sa libération, un hommage est prévu le 16 février à Rouen.

Jules Durand, victime d'une machination patronale et de la justice de classe

Depuis le début de l'année 1910, les charbonniers du Havre, qui chargent et déchargent le charbon dans les soutes des bateaux, ont de moins en moins de travail. Il sont 700 à 800 réguliers, auxquels s'ajoutent autant de trimardeurs, plus ou moins vagabonds.

La plupart ne travaillent que trois jours par semaine. Embauchés à la journée, payés au rendement, ils gagnent 4 à 4,50 francs par bordée pour un travail exténuant, dans la poussière de charbon, vivent dans des conditions épouvantables, dans des garnis infects où la tuberculose se propage à un rythme effrayant, avec un alcoolisme terrible (on estime que 90% des charbonniers de l'époque le sont). Ils sont isolés, déclassés.

Le charbon est essentiel pour le port en croissance très forte : en 40 ans, le trafic portuaire a été multiplié par dix. Sans le charbon, pas de bateaux et pas de commerce.

Dans le courant de l'année, le Syndicat des charbonniers se réorganise, chasse les « ivrognes, les incapables », désigne un nouveau bureau, élit un nouveau secrétaire, le seul à s'être proposé, Jules Durand. Pacifiste, membre de la Ligue des droits de l'homme fondée quelques années plus tôt au moment de l'affaire Dreyfus, buveur d'eau militant d'une association anti-alcoolique, auditeur assidu de l'université populaire de la Bourse du travail, il rallie les syndicalistes révolutionnaires de la CGT.

Un an auparavant, le congrès 1909 de la CGT avait vu la victoire des révolutionnaires hostiles à tout compromis avec l'État et le patronat. La CGT se bat pour la grève générale, anime un millier de grèves chaque année.

Autour de Jules Durand, la nouvelle équipe organise la corporation : trois mois après, il y a 400 adhérents parmi les réguliers.

Chantage et provocations

Début août 1910, la situation s'aggrave pour les charbonniers. Déjà l'année précédente, les patrons avaient introduit des « crapauds », qui faisaient le travail d'une douzaine d'hommes. Cette fois-ci, ils introduisent un pont flottant, le Tancarville, avec un système de chaîne à godets qui fait le travail de 150 hommes.

Les revendications sont multiples : augmentation des salaires, réduction du temps de travail, garanties pour assurer la sécurité de l'emploi, installation de douches sur les quais, suppression du fourneau économique (charité économique)...

Malgré les hésitations (le syndicat, jeune, n'a que 5 000 francs en caisse), la grève est votée le 18 août.

Les patrons décident l'épreuve de force : ils veulent éliminer le syndicat. Ils refusent toute négociation et multiplient les provocations. Ils créent de toute pièce une « union corporative antirévolutionnaire » pour lutter contre les anarcho-syndicalistes de la Bourse du travail, qui organise des provocations (attaques de non-grévistes en se faisant passer pour des grévistes). La police est sur les quais, les arrestations pour entrave à la liberté du travail se multiplient.

Les bateaux ne partent pas, sont détournés vers les autres ports européens, les pertes s'accumulent. Les patrons embauchent alors des casseurs de grève (des renards), pour travailler sur le Tancarville. Ils sont payés double (10 francs par jour), nourris et logés sur les bateaux, pour ne pas rencontrer les grévistes.

Les affrontements avec les renards se multiplient, car la situation des grévistes est vite difficile : la caisse de grève ne peut verser que 50 centimes par jour, et le maire refuse les collectes sur la voie publique.

Le 9 septembre, un renard, Louis Dongé, ayant travaillé sans arrêt les 7 et 8 septembre et étant en plus, en état d'ivresse, menace de son revolver quatre charbonniers grévistes non syndiqués, dans un bistro du port. Une bagarre éclate, il est désarmé et roué de coups. Il meurt le lendemain à l'hôpital. Les quatre agresseurs sont arrêtés.

Le patronat se précipite pour casser la grève.

La Transat présente dix charbonniers non grévistes qui témoignent (on apprend quelques mois plus tard qu'ils ont tous été achetés) que l'assassinat de Louis Dongé avait été voté par l'assemblée générale, à l'instigation personnelle de Jules Durand, qui l'aurait prémédité et organisé.

Une enquête sommaire est menée sur le port, et le 11 septembre au matin, la police arrête chez eux Jules Durand et les frères Boyer... tous des responsables du Syndicat des charbonniers. Ils sont inculpés pour complicité morale d'assassinat et incarcérés. Trois autres responsables du syndicat sont licenciés au motif d'être « les complices de l'assassin Durand ».

La machination est en marche

Le juge d'instruction, fortement appuyé par sa hiérarchie, engage alors une instruction à charge. Les témoins à décharge (dont les quatre agresseurs) ne sont pas écoutés. La police, bien informée par ses indicateurs, met en doute la version officielle. La presse s'acharne contre les syndicalistes.

La CGT organise la solidarité avec Jules Durand, Jean Jaurès tonne dans *l'Humanité*. Tout au long de l'instruction, l'ambiance dans le pays est surchauffée.

Le président du conseil est alors Aristide Briand, militant vingt ans auparavant au Parti ouvrier français de Jules Guesde, proche du syndicalisme révolutionnaire et défenseur de l'idée de la grève générale. Il adhère ensuite au PS, au côté de Jean Jaurès, puis entre au gouvernement, avec le radical Clémenceau, qui réprime dans le sang les grèves ouvrières. Briand fait adopter en avril 1910 la loi sur les retraites ouvrières et paysannes, combattue par la CGT et la SFIO. Il engage ensuite la discussion sur un projet de loi sur l'impôt

progressif sur les revenus, bloqué par le Sénat.

Le 11 octobre 1910, une grève des chemins de fer de l'ouest commence. Le gouvernement la dénonce comme une « entreprise criminelle de violence, de désordre et de sabotage ». Briand la casse en mobilisant l'armée pour remplacer les grévistes, et réquisitionne les cheminots.

Le procès

Le procès a lieu en novembre 1910 à la cour d'assises de Rouen. L'avocat général ne fait pas dans la dentelle, il dénonce avec acharnement Jules Durand et obtient sa condamnation à mort, le 25 novembre.

Les frères Boyer sont acquittés et les quatre coupables condamnés l'un à quinze ans de travaux forcés, deux à sept ans, le dernier étant relégué.

À l'annonce du verdict, Jules Durand tombe en syncope, on doit l'emmener. Il reprend connaissance au sein de sa cellule où il est revêtu d'une camisole de force. Dans le couloir de la mort, dans l'isolement total, il ne se déplace qu'enchaîné et le visage recouvert d'une cagoule noire.

Révolte et colère

Au Havre, en solidarité, une grève générale éclate le 28 novembre, paralysant toute la ville. Le comité confédéral appelle à la grève en solidarité et dénonce les responsabilités de la Compagnie générale transatlantique, ainsi que le comportement de l'avocat général. Les gens ont encore à l'esprit l'affaire Dreyfus, la CGT placarde des affiches titrées « ce qui fut fait pour l'officier Dreyfus devrait l'être pour l'ouvrier Durand ».

Au niveau international, la solidarité se fait également sentir : Ben Tillet et la Fédération internationale des ports et docks entraînent les mouvements des docks en Angleterre et aux États-Unis. La Ligue des droits de l'homme lance un vaste mouvement de protestation, les parlementaires multiplient les prises de position, jusqu'à l'évêque de Rouen qui défend le syndicaliste !

Face à tout ce mouvement, le président de la République, Armand Fallières, commue le 31 décembre la peine de mort en sept ans de réclusion criminelle. Là encore, de nouvelles protestations éclatent, l'indignation augmente : la commutation en sept ans de prison laisse entendre que Durand est tout de même responsable.

Il faut attendre le 16 février 1911 pour que Durand soit libéré de la prison Bonne Nouvelle de Rouen. Malheureusement, il n'a pas supporté l'accusation, la camisole et l'isolement : il devient « fou » et ne retrouve jamais la raison.

Revenu au Havre, lui le colombophile actif, tue ses pigeons. Sa famille et sa compagne sont obligées de l'interner à l'asile psychiatrique Quatre-Mares à Sotteville-les-Rouen, en avril 1911. Il y meurt le 20 février 1926.

La révision entreprise en 1912 par la Cour de cassation proclame Jules Durand innocent, le 15 juin 1918.

Mais aucun patron du Havre, aucun juge, aucun accusateur rétribué ne fut jamais inquiété. Nous, nous n'oublions pas Jules Durand et son combat !



100 ans...

Jules Durand

Lettre de Jules Durand, trois jours après l'annonce de sa condamnation à mort

« 28 novembre 1910

Chers parents,

Après un abatement de quelques jours, la force me revient, car l'innocence est chez moi. Mes accusateurs ont triomphé, mais mon avocat Coty tient dans ses mains et à sa disposition tout ce qui peut démontrer que je suis victime de fausses accusations. J'ai dans moi la preuve... J'ai certainement espoir de voir venir à ma place les menteurs de profession et la justice n'a pas le droit de me condamner; je le crie à haute voix: c'est une erreur, je le veux bien, mais des hommes devant une pareille erreur sont responsables; ils ont montré trop peu d'attention au sujet de savoir si, réellement, ce que mes accusateurs disaient était vrai ou faux. Monsieur Genet, gérant, et Geeroms, secrétaire général, Monsieur Fauvel, docteur, et encore une quantité d'honorables personnes qui assistaient à nos réunions ont donc le droit de protester que dans une réunion de 600 personnes, un secrétaire ait fait voter à mains levées la mort de trois personnes dont même je n'avais jamais travaillé avec eux.



Ce n'est pas du parti pris qu'il faut dans un jury, c'est une conscience. Ma condamnation est arbitraire. Croire à une pareille chose à cette époque que, dans les réunions publiques, des secrétaires auraient le droit de pousser pareille audace de lâcheté. Horreur et ignominie complètes!

Non ce n'est pas de la justice, c'est un parti pris contre la cause syndicaliste et cependant les patrons ont le droit d'appartenir à un syndicat! Pourquoi nous, ouvriers, n'aurions-nous pas le droit de nous syndiquer?

Je vais écrire à mon défenseur. C'est bien embêtant car toutes nos économies vont se trouver mangées; enfin, il y aura bien des personnes de cœur qui connaissent notre situation et savent que je suis victime que de formidables mensonges. Ayons du courage et ne manquons pas d'énergie; surtout vous savez tous mon innocence, elle est prouvée par les frères Boyer, elle sera pour moi.

Bonjour chère Julia, on te rendra ton Jules: c'est une affaire de temps, la victime n'en sera que plus belle, mais je t'assure que j'ai reçu un sale coup; va je reviendrai. Bonjour à tous les amis, à ta mère aussi, unissez-vous et restez tous à vous aimer. Bonjour Julia, car c'est à toi que ma pensée va souvent; oui c'est malheureux, car en ce moment je devrais être en liberté, je suis innocent, tout ce que l'on me reproche n'est qu'un mensonge. Bonjour à Louis et à Corneille, courage et nous serons vainqueurs. Je suis rentré la tête haute et je sortirai de même. Charles, j'ai quelque chose à te dire. Devant les assises, il y a Auguste Leprêtre qui a dit que sur 600 personnes, il n'y en avait qu'une seule qui n'avait pas voté la mort parce que cet homme était sourd. Cela avait-il seulement du bon sens? Ils veulent nous faire croire que s'ils avaient entendu voter la mort des personnes, ils ne l'auraient pas dit: ils ne seraient plus des hommes, car moi j'estime que dans une grève, on a pas toujours le pouvoir de refuser de travailler, la femme et les enfants sont avant tout! Ils auraient du mal à faire dire, car jamais, jamais on aurait fait pareille chose. On ne fait pas tuer un de ses semblables dans le syndicat; on a par habitude de s'aimer tous. Dongé était un homme qui avait le droit d'avoir des idées, nous avons bien les nôtres. C'est l'alcool qui est simplement la cause de tout cela, mais pas Jules Durand.»

Source: Archives départementales de Seine-Maritime, ADSM 1M371 dans un article d'Hélène Rannou « Jules Durand: de la peine de mort à la folie »

Hommage au Havre

Le 25 novembre 2010, en association avec la Ligue des droits de l'homme, le Collectif Jules Durand du Havre et le Théâtre de l'Éphémère, l'intersyndicale havraise CGT-CFDT-FSU-Solidaires, le Syndicat de la magistrature et le Syndicat des avocats de France ont rendu hommage à Jules Durand, « dans le cadre du centenaire du verdict immonde qui avait condamné à mort le syndicaliste révolutionnaire en 1910 ».

La petite-fille de Jules Durand, Christiane Delpech, déclare « il y a 100 ans, à 7h35, tombait sur Jules Durand cette abominable sentence. Je n'imagine pas sa souffrance. La prison avec camisole de force, une cagoule dans le noir, les chevilles attachées... »

La hiérarchie judiciaire a refusé de donner son nom à une salle du palais. Ce qui amène le représentant du Syndicat de la magistrature à déclarer lors de cet hommage: « C'est le signe que manifestement cette affaire reste sensible! Ce qui gêne, ici comme ailleurs, ce qui explique le silence gêné des officiels, c'est le fait que cette affaire s'inscrive historiquement dans un contexte de lutte des classes exacerbée, c'est qu'elle concerne un ouvrier syndicaliste, soutenu par la CGT. Mais, n'en déplaise à certains, il est hors de question de réécrire l'histoire. C'est bien parce qu'il était juif qu'Albert Dreyfus a été condamné. C'est aussi parce qu'il était noir et prônait l'égalité que Nelson Mandela a été condamné. C'est parce qu'ils étaient immigrés italiens et anarchistes que Sacco et Vanzetti ont été condamnés. Et c'est parce qu'il était syndicaliste que Jules Durand a été condamné.

Alors aujourd'hui, si le premier combat pour l'innocence de Jules Durand a été gagné par tous ceux qui se sont mobilisés avant son procès et après sa condamnation à mort, il nous reste à mener le combat contre l'oubli, qui constitue à l'évidence une seconde injustice à l'égard de Jules Durand. »

Extraits de la motion du congrès du Syndicat de la magistrature adoptée à l'unanimité le 28 novembre 2010

Hommage à Jules Durand, victime d'une justice de classe

« Aujourd'hui, cette "affaire Dreyfus de la classe ouvrière" est curieusement peu connue. [...] Le Syndicat de la magistrature, réuni en congrès, tient à rendre hommage à Jules Durand, victime d'une des plus grandes erreurs judiciaires du xx^e siècle, et à saluer la justesse de son combat pour la dignité humaine, le respect du droit syndical et la défense des plus démunis. [...] Le Syndicat de la magistrature s'engage à soutenir les initiatives nationales et locales visant à perpétuer la mémoire de ce "Dreyfus ouvrier".

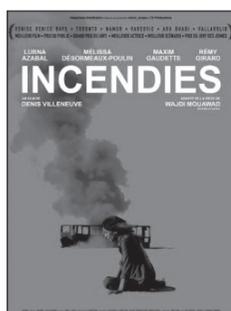
Bibliographie

- Alain Scoff, *Un nommé Durand*, Paris, éditions Jean-Claude Lattès, 1984.
- Jean-Pierre Avenel, *Vie et folie de Jules Durand*, Le Havre, Jean-Pierre Avenel, 1981.
- Philippe Huet, *Les quais de la colère*, Paris, Albin Michel, 2005.
- Émile Danoën, *L'Affaire Quinot, Un forfait judiciaire*, Editions CNT Région parisienne, 2010.
- Alain Rustenholz, *Les grandes luttes de la France ouvrière*, Baume-les-Dames, édition Mathilde Kressmann, collection Les beaux jours, 2008.
- Armand Salacrou, *Boulevard Durand, Chronique d'un procès oublié*, Mayenne, Gallimard, 1980.



www.april.org

À l'heure où notre gouvernement se fait un plaisir de bafouer ce qu'il nous reste de libertés grâce à la Loppsi ou Hadopi, certains sites résistent. April association, qui compte plus de 5322 adhérents, est depuis 1996 un acteur majeur de la démocratisation et de la diffusion du logiciel libre auprès du grand public, des professionnels et des institutions dans l'espace francophone. Elle veille aussi, dans l'ère numérique, à sensibiliser l'opinion sur les dangers d'une appropriation exclusive de l'information et du savoir par des intérêts privés. April, au-delà de la bataille pour promouvoir le logiciel libre, tente aussi d'obtenir des décisions politiques juridiques ou réglementaires favorable à son développement. Autant dire qu'il y a du pain sur la planche !



CINÉMA
INCENDIES

Denis Villeneuve

Le cinéma ces derniers mois a su s'emparer pleinement du sujet de l'immigration et éclairer le faux débat de l'identité nationale. À travers cette magnifique adaptation de la pièce du même nom, Denis Villeneuve nous livre une œuvre dramatique digne de Sophocle. L'histoire récente du Liban offre un décor et une trame idéale à l'histoire d'une femme immigrée au Canada qui livre pour unique testament à ses enfants la quête de son identité. Impossible de ne pas être pris de vertige devant les révélations qui apparaissent au fur et à mesure de cette enquête. Impossible de ne pas s'interroger sur les histoires et les drames qui se cachent derrière chaque migrant. Vous découvrirez dans ce qui est d'ores et déjà un chef-d'œuvre que, un plus un, parfois, et certes très rarement, peuvent faire UN.

Thibault Blondin



BD
TROP N'EST PAS ASSEZ

Ulli Lust

Çà et là / 26 euros
Dans ce récit autobiographique, Ulli Lust retrace ses aventures de jeune punk autrichienne au début des années 1980. Âgée de 17 ans, lassée du quotidien punk viennois fait de fêtes et de manche, elle décide, sur un coup de tête, de partir en Italie avec une amie. Elle se retrouve alors dans les milieux marginaux romains, puis tente d'aller plus au sud, vers Naples et en Sicile. Loin d'une vision enchantée de la zone, ce récit sans complaisance mentionne les nombreux problèmes que les deux jeunes filles doivent affronter, et principalement la domination masculine omniprésente. Le road-movie, commencé comme une libération, devient de plus en plus glauque, au fur et à mesure que l'auteure perçoit le décalage entre sa révolte, son envie d'indépendance et les pesanteurs de la société machiste dans laquelle elle évolue.

Sylvain Pattieu



LIVRES
MACHINE SOUL : UNE HISTOIRE DE LA TECHNO

Jon Savage

Éditions Allia

La techno puis la house sont devenues depuis longtemps des genres musicaux populaires, au sens noble du terme, mais dont l'image demeure ambiguë, voire trouble. Les petites tribus qui s'en disputent la paternité, la légitimité ou se posent en gardiennes du temple n'ont pas arrangé les choses. Ce petit livre apporte donc quelques précieux éléments sur la spécificité de ce style né à Detroit et la façon dont les anglais – de New Order à Paul Weller – ont su se l'approprier. La pertinence du propos tient sûrement aussi au fait que c'est un enfant du punk qui tient la plume (auteur d'une biographie de référence sur les Sex Pistols), pistant la radicalité et l'originalité irréductible avec l'arrivée de ces DJ's et autres producteurs qui ont dû insuffler une âme aux machines.

King Martov



LIVRES
TRISTES SCANNERS POUR LES TRAVAILLEURS DE L'AUBE

Laura Boujasson

Golias / 12 euros

La « France qui se lève tôt » n'est pas qu'un slogan cynique et méprisant de campagne électorale. Laura Boujasson montre dans son livre que se lever tôt pour se rendre dans les usines de la métallurgie, les fonderies, les garages, les entreprises de nettoyage ou de gardiennage ou sur les chantiers du bâtiment a été trop souvent le chemin le plus court pour tomber gravement malade, aller de l'usine à l'hôpital et en crever. Écrit sur la base d'une enquête à laquelle l'auteure a participé auprès de patients atteints du cancer dans trois hôpitaux de Seine-Saint-Denis, le livre restitue des parcours de travail saturés de poussières et de fumées toxiques et éclaire crûment les rapports entre le travail ouvrier et la maladie grave. Un livre utile et agréable à lire.

Ossip Spillbout

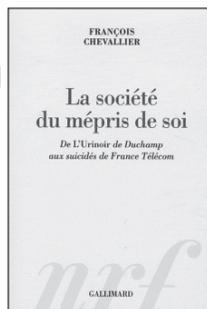
l'essai
LA SOCIÉTÉ DU MÉPRIS DE SOI

François Chevallier

Éditions Gallimard

124 pages

9,50 euros



S'ouvrant sur ces mots recueillis par Florence Aubenas à Ouistreham, « Plus tu travailles plus tu te sens de la merde. Et plus tu te sens de la merde et moins tu te défends », ce petit livre provocateur a pour sous-titre « De l'Urinoir de Duchamp aux suicidés de France Télécom ». On ne voit guère de rapport, même si l'on sait qu'à la question : « Où va l'art moderne ? » Picabia répondait : « Aux chiottes ! » Pour François Chevallier, critique d'art et ancien animateur des Chroniques de l'art vivant, Duchamp et ses suiveurs postmodernes ont engagé « l'une des plus évidentes régressions collectives de l'histoire de l'humanité, atteignant l'individu occidental au cœur même des mécanismes de régénération nécessaires à sa survie. » Au prix de beaucoup d'approximations, Chevallier prête à Duchamp « un rejet de la subjectivité et de toutes ses charges sensorielles » et un profond « mépris de lui-même » lui faisant souhaiter « transformer la vie en "temps mort" ». Il lui oppose « le modèle » Picasso, qui disait pourtant à la manière du premier : « Auparavant un tableau était une somme d'additions. Chez moi, le tableau est une somme de destructions. » L'auteur s'en prend ensuite à diverses têtes du Nouvel Art, narcissiques, exhibitionnistes, mécanisant le spectateur pour lui « faire perdre le sens », accompagnant « en le renforçant le formidable dénivelage nécessaire à la société techno-industrielle pour faire accepter à l'individu son oppression dont les nouveaux artistes sont eux-mêmes les victimes inconscientes ». Les « suicidés de France Télécom » et la souffrance au travail ne font l'objet que d'une vingtaine de pages en fin d'ouvrage, sans qu'il soit plus question de Duchamp. Il y a de meilleurs livres sur ce dernier, mais pour le grave problème que Chevallier lui associe trop à la hâte, il faut rappeler le volume indispensable de Marie Pezé déjà signalé dans *Tout est à nous !, S'ils ne mouraient pas tous, tous étaient frappés* (Champs, disponible à la librairie La Brèche).

Gilles Bounoure

À COMMANDER À LA LIBRAIRIE LA BRÈCHE
27 rue Taine 75012 Paris / www.la-breche.com
Tél. : 01 49 28 52 44 / Fax : 01 49 28 52 43
Port offert avec cet article. Préciser nom et adresse, merci.

ANGOULÊME 2011 **Rock, BD et lutte des classes**

Le 38^e festival de la bande dessinée d'Angoulême, présidé par Baru, a mis en valeur la lutte des classes à travers des expos cinglantes.

Angoulême, c'est l'usine ! Au fil des ans, le festival de la BD est devenu vraiment énorme et, tout en ayant un côté très convivial, il peine peut-être aujourd'hui à accueillir ses 200 000 visiteurs. Quoi qu'il en soit, malgré l'organisation parfois un peu confuse, le festival donne une célébration du neuvième art à la mesure de son dynamisme, et a de quoi satisfaire tous les publics, des simples curieux aux BDphiles les plus exigeants. La réussite de cette 38^e édition doit beaucoup à la présidence de Baru. Selon le principe institué, le dernier lauréat du grand prix devient pour un an l'émissaire du festival et apporte sa touche personnelle à la manifestation. Pour Baru, c'est d'abord dans le choix de la bande-son, lui qui se plaît à souligner le voisinage qui a souvent existé entre rock et BD. La BD et le rock sont deux arts populaires, qui recherchent la spontanéité avant tout et procèdent « d'une même énergie », dit-il. Et avec lui le concept traditionnel du concert de dessin, décliné de multiples façons au gré du festival, prend une dimension particulièrement réjouissante. Accompagné notamment du dessinateur Chauzy, il se charge d'animer la soirée événement du festival en illustrant en direct la prestation scénique du groupe Heavy Trash. Cela donne un concert véritablement épique : une bagarre générale finit par prendre forme sur la planche à dessin en réponse au rockabilly enfiévré de John Spencer. Puis un autre compère dessinateur se mêle à la partie, Cromwell, aux sympathies punks bien connues. Ses personnages iroquois s'incrument sur le papier et les artistes n'ont d'autre issue que de conclure leur œuvre éphémère en y



Scénographie de Baru, lors de l'exposition DLDDL (debout les damnés de la terre). (MJ)

mettant le feu, tandis que les musiciens balancent joyeusement leurs instruments. Le public finit debout dans un théâtre qui n'offrirait que des places assises. L'autre face, plus sérieuse, du talent de Baru, se livre à travers son expo présentée à la Cité de la BD, intitulée DLDDL, pour Debout les damnés de la terre. Une scénographie soignée nous fait pénétrer dans son univers. Ses albums débordants d'empathie pour les laissés-pour-compte, témoignent en effet de ses racines dans la Lorraine industrielle, du brassage de l'immigration, du quotidien dans une cité ouvrière de l'époque. « J'ai fait de la condition ouvrière mon sujet permanent. La BD est mon désir de faire et de dire quelque chose qui me paraît essentiel, un besoin de prendre la parole. Je ne dessine pas parce que j'ai envie mais parce que je le dois ». Il n'est pas le seul dans la BD et ses planches

sont aussi mises en rapport avec d'autres de Larcenet, Davodeau, Lax. Dernier moment de choix dans la programmation par ailleurs foisonnante du festival, l'expo réalisée par Grégory Jarry et Otto T. à partir de leurs albums Petite histoire des colonies françaises. Elle raconte, en parodiant une authentique exposition coloniale, cinq siècles de colonisation, « en rentrant bien dans les détails pour qu'on ne loupe aucun aspect positif ». Les deux auteurs innovent dans un registre étonnant, grâce à un graphisme faussement enfantin qui marie à merveille humour cinglant et aspect documentaire très poussé. Délicatesse suprême, l'expo est assortie d'un faux dossier pédagogique « à partir de la quatrième » qui fait la nique aux tentatives de manipulation des programmes scolaires...

Matthieu Juan

ÉCONOMIE

Une révolution fiscale. Oui mais laquelle ?

Publié par trois économistes académiques, Pour une révolution fiscale relève d'une démarche intéressante, mais demeure insuffisant dans ses analyses et propositions.

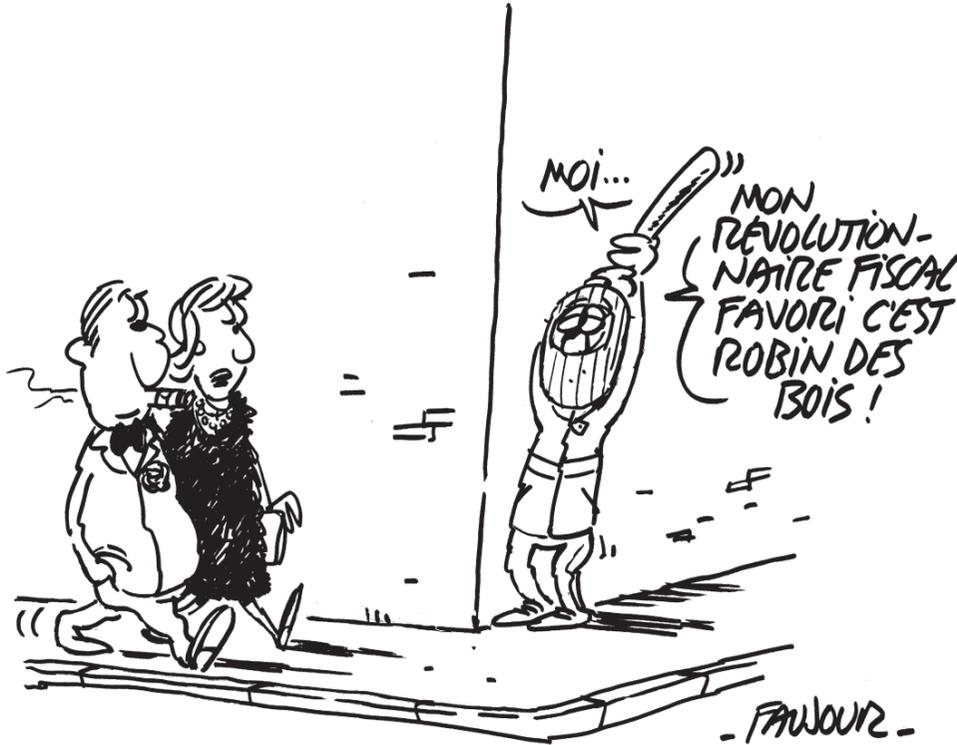
Pour une révolution fiscale. Cet ouvrage, de Camille Landais, Thomas Piketty et Emmanuel Saez, pose une question essentielle : qui paie quoi ? Pour y répondre, les auteurs ont dû contourner un obstacle majeur : les données fiscales réelles – indiquant ce que chaque individu déclare et paye – ne sont pas publiques. Ils ont donc établi 800 000 profils représentatifs des revenus et patrimoines des Français. Ensuite, ils ont appliqué les règles fiscales existantes afin de simuler les prélèvements, mais aussi les versements, effectués par les administrations. Bilan : « les travailleurs à bas salaire sont des contribuables lourdement imposés dans le système actuel, et en aucun cas des assistés ». L'ouvrage met ainsi en évidence le caractère anti-redistributif du système français.

Il contient de nombreux chiffres instructifs. On y apprend par exemple que les 1% les plus riches possèdent 24% du patrimoine et paient un taux effectif d'impôt sur le revenu de moins de 20%. Soucieux de ne pas réserver la question fiscale aux experts, les auteurs mettent aussi à disposition leur simulateur sur un site internet afin de donner à tous les moyens de concevoir leur propre réforme alternative. Cette démarche est rare chez les économistes, et les efforts de pédagogie visant à rendre accessible la comptabilité nationale et la fiscalité méritent d'être salués.

Des analyses parfois contestables

Grâce à ce travail, il devient possible d'additionner les différents prélèvements obligatoires. On peut toutefois s'interroger sur le sens d'une telle addition. Affirmer que les cotisations sociales « prélevées 25% des revenus les plus bas » est un contresens. En effet, ces cotisations ajoutent au salaire net un salaire socialisé. Elles ne sont pas un prélèvement sur le salaire, mais un prélèvement sur la valeur ajoutée des entreprises (au même titre que le salaire net). Oublier que ce sont les patrons qui paient toutes les cotisations sociales conduit bien vite à dénoncer « le poids excessif des cotisations sociales pesant sur le travail ». Inclure les cotisations dans la rémunération des salariés n'est pas une spécificité française. Le système européen des comptes nationaux (SEC95) reconnaît que « la valeur des cotisations sociales supportées par les employeurs pour garantir le bénéfice de prestations sociales à leurs salariés doit être comptabilisée dans la rémunération des salariés ».

L'ouvrage comporte d'autres explications contestables. Ainsi, le capital est considéré non comme un rapport social mais comme



une simple épargne, une valeur « pour l'usage futur et non la consommation immédiate ». Ce n'est pourtant pas tout à fait la même chose d'avoir un livret A ou de posséder une entreprise dans laquelle travaillent des salariés. En reprenant ainsi les catégories de l'idéologie dominante, les auteurs en viennent vite à l'idée que « le capital est utile pour tous ».

Des propositions disparates

Du côté des propositions, on trouve des pages efficaces concernant la suppression des niches fiscales et du bouclier fiscal, ainsi que de bonnes critiques des projets de la droite (« TVA sociale » et suppression de l'ISF). Mais la prime pour l'emploi et le RSA sont plébiscités comme permettant « d'améliorer les incitations au travail des titulaires de minima sociaux ». Et concernant la fiscalisation de la protection sociale, les auteurs ne s'en cachent pas : « le chemin n'a été parcouru qu'à moitié » et il faudrait poursuivre dans cette direction. Les exonérations Fillon devraient être conservées, « elles permettent en effet de réduire fortement le coût du travail non qualifié ». Dès lors, il faudrait seulement en « atténuer les effets pervers ». Rappelons que lorsqu'un travailleur est malade, au chômage ou en retraite, ce doit être au patronat de le payer (via les cotisations sociales). Dire que les cotisations ne doivent

pas financer le logement est une chose. Mais les auteurs jettent le bébé avec l'eau du bain.

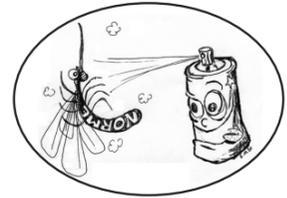
Conclusion

Si l'ouvrage s'ouvre sur la notion « d'équité », pour le moins vague et ambiguë, il évolue parfois vers « l'exigence d'égalité » en se référant à 1789. Parce qu'il donne à voir les inégalités et contient quelques propositions de gauche, il s'est attiré les foudres des ultralibéraux de l'Ifrap mais aussi de dirigeants du Parti socialiste. François Hollande a récemment expliqué à l'un des auteurs (Thomas Piketty, ancien conseiller de la campagne de Ségolène Royal) qu'un taux de 60% pour les revenus mensuels de 100 000 euros serait « confiscatoire ». Avec ces deux arguments qui laissent pantois : « on est sûr des effets de délocalisation » et « je préfère un impôt payé à un impôt fraudé ». Un tel renoncement doit-il vraiment surprendre ? L'origine du caractère régressif du système français provient du poids important de la TVA mais aussi du véritable sabotage auquel se sont livrés les gouvernements successifs contre des impôts comme l'IRPP² et l'impôt sur les sociétés.

Philippe Légié

1. www.revolution-fiscale.fr
2. Impôt sur le revenu des personnes physiques.

Normicide



Robert, c'est fini entre nous. C'est vrai qu'au début, ta sensibilité m'a émue : tes chats, tes livres, ton goût pour la décoration, tes chemises assorties... à tes chaussettes. Et même, ton amour pour ta mère... Bon, mais là, je n'étais plus vraiment moi-même.

Je me souviens de nos grandes promenades en amoureux pendant que les copines remplissaient à tour de bras les frigos de bières avant de subir les matchs de foot sur canapé.

Moi, les canapés je les mangeais et toi tu les tartinais... Tu étais tellement différent des autres. C'est toi, d'ailleurs, qui voulais des enfants. Je t'en prie ne pleure pas...

Sur les tâches ménagères, rien à te reprocher : tu passais l'aspirateur, faisais la cuisine et le week-end, tu repassais tes chemises. Mais je vais te dire Robert, j'en ai marre de ton côté gendre idéal, homme moderne.

Parce que quand il s'agit de planter un clou, changer le joint de l'évier, allumer le barbecue, prendre des initiatives, y'a plus personne. Arrête de pleurer, Robert.

Je ne parle même pas de ce jour mémorable où, sur la route des vacances, j'ai dû changer cette maudite roue crevée sous la pluie pendant que tu comptais les secondes, arguant du fait que le temps moyen de survie au bord d'une autoroute est de 8 secondes, tu hurlais que tu m'aimais en me pressant de rentrer dans la voiture.

Et ça ne sert à rien de pleurer. D'ailleurs, j'en ai marre de ta vulnérabilité, de panser tes blessures, de porter la culotte, de payer les factures, d'être le bonhomme, d'être la baronne, d'être la patronne.

Il y a six mois, j'ai rencontré Raoul. Un musclé, un poilu, un dur, un vrai, un qui sent la testostérone. Dans ses bras, je me sens femme. Comprend-moi, je veux de la normalité et je te quitte. Et arrête de chialer : les hommes, ça pleure pas !

... Dur, dur d'être un homme moderne !

CherE lecteur-lectrice, si toi aussi tu en as marre qu'on voie ton nez au milieu de ta figure, si tu ne veux plus culpabiliser quand tu ouvres ton frigo ou que tu oublies la fête des mères, bref si tu as repéré une norme qui te pourrit l'existence, ton témoignage est le bienvenu. Envoie-le à la rédaction de Tout est à nous ! qui le transmettra à l'équipe Normicides.

courrier

Pour nous écrire, pour prendre contact : redaction@npa2009.org // NPA, 2, rue Richard-Lenoir, 93100 Montreuil

Huile de schiste. C. J. (Yvelines) : Sensibilisée par les problèmes que pourrait provoquer l'extraction du gaz ou de l'huile de schiste par fracturation hydraulique, je suis étonnée – et c'est un euphémisme – que le NPA soit présent dans ce combat dans le sud de la France mais qu'il « délaisse » le bassin parisien. [...] Sachez que les travaux de construction de la plateforme ont déjà commencé en Seine-et-Marne (à Doue) et que les forages débuteront en février 2011. Dans l'indifférence générale ! Une réunion publique est néanmoins organisée sous l'égide de Cap 21 (mais ne serait-ce pas le moment de faire tomber les clivages politiques pour tous se rassembler autour d'un intérêt commun ?) le 8 février à Château-Thierry, mais l'information n'est pas vraiment relayée. Je ne suis qu'une simple citoyenne, très préoccupée par ce système économique – et en ça, je me sens proche du NPA – selon lequel, on peut sacrifier des vies humaines, celles de nos compatriotes, pour s'enrichir,

pour accumuler des profits ! C'est un combat qui, me semble-t-il, cristallise tous les symptômes de notre civilisation et de notre société. Si nous laissons faire ces grands groupes pétroliers, il n'y a plus, selon moi, aucune raison de se battre pour quoi ce soit. [...] J'espère que vous trouverez des moyens d'agir et de mobiliser la région.

Qui a peur du marxisme ?

Réponse de Frédéric Gudéa à Jean-Philippe Divès au sujet de l'article « Marxisme et réformisme » du n° 87 Jean-Philippe Divès commet une erreur en affirmant au nom d'un prétendu « consensus large » dans le NPA que le PS s'est « rallié corps et âme au capitalisme néo-libéral ». Il caricature la situation avec une phrase aussi creuse que gonflante et confond son analyse personnelle avec la perception des travailleurs et des classes populaires qui votent encore par millions pour le PS en espérant une amélioration de leur sort.

Pourquoi opposer un vieux réformisme idéalisé et bien gentil, dont il faut rappeler qu'en Allemagne, il a noyé la révolution spartakiste dans le sang et un PS qui ne serait plus réformiste alors que Divès doit bien avouer dans la même phrase que le PS se différencie de la droite par sa « prétention à assortir le capitalisme néolibéral de quelques mesures sociales » ? C'est la définition même du réformisme ! Il n'y a pas de vieux réformisme et de nouveau réformisme « social-libéral » qui serait pire que l'ancien. Cessons cette rhétorique vide de sens et appelons un chat un chat. Il faut combattre le réformisme partout où il est présent. Le combat prioritaire pour construire un parti anticapitaliste de masse est de combattre le réformisme du PS sur la base du marxisme. Pourquoi Divès ne parle-t-il pas du marxisme qui est pourtant le seul véritable antidote au réformisme, y compris au réformisme prétendu marxiste des chefs de la social-démocratie d'avant

1914 ? Alors que les médias et les intellectuels de droite comme de gauche redécouvrent Marx, c'est le grand tabou au NPA ! Au prétexte d'accueillir les meilleures traditions du mouvement ouvrier, nous sommes des marxistes honteux, des marranes qui doivent cacher leur foi. Les libéraux et les réformistes assomment les travailleurs et les classes populaires avec Tocqueville, Soljenytsine et Keynes et on doit s'écraser et enterrer les « très vieux textes » de Marx et Lénine en silence. À propos de « toujours, ce qui reste du PCF », il ne faut pas sous-estimer les rapports de forces réels et leur évolution. *L'Humanité* tire à plus de dix fois plus d'exemplaires que *Tout est à nous !* Depuis quelques mois, dans *L'Humanité*, on voit apparaître de plus en plus de références à Marx et au marxisme. Il est maintenant temps de faire explicitement de Marx, d'Engels, de Lénine et de Trotsky la base théorique et pratique du NPA. Sommes-nous d'accord sur ce point ?

Gardes de nuit supprimées!

Depuis plusieurs semaines, les syndicats CGT et Sud Santé de l'hôpital George-Sand dénoncent la décision du directeur de supprimer les gardes médicales de nuit sur les sites de Chezal-Benoît et Dun-sur-Auron (Cher). Cette annonce, prise de façon unilatérale, n'est pas compatible avec la notion de service public, la qualité des soins et la sécurité des patients et des personnels. Elle résulte de la loi HPST dite Bachelot, dont l'intention première est la casse du service public. Après un entretien le 31 janvier avec le directeur de l'établissement, le personnel toujours inquiet mais déterminé reste sur ses positions : le maintien des gardes médicales de nuit et des deux pharmacies sur les sites de Dun-sur-Auron et Chezal-Benoît. Le droit d'accès aux soins doit être respecté. Il faut combattre cette direction qui applique servilement une des nombreuses lois de destruction du service public de santé au profit du capitalisme. Des actions devraient se profiler dans les jours à venir, comme le 14 février prochain, jour de l'inauguration du nouveau pavillon de 31 lits et du service de blanchisserie sur le site de Chezal-Benoît. Ce projet inacceptable ne doit pas voir le jour, nous avons le devoir de résister et de nous mobiliser!

Correspondants

Comité d'accueil pour Sarkozy

Le 3 février, de bon matin, nous sommes parties en vadrouille au sud du Cher pour tenter d'apercevoir le bout du nez de Sarkozy, en visite ce jour-là. Bravant le froid et le vent, brandissant notre bannière noire et rouge, nous avons eu le temps de compter les CRS sur place dont le nombre grandissait au fur et à mesure de l'arrivée des autres camarades. Une centaine de rebelles étaient là, et autant de CRS, dont la moitié attendait dans leurs bus garés 200 mètres plus loin. Ils nous ont encerclés pendant que des journalistes déambulaient dans la foule. Au bout d'une heure sans rien voir, nous sommes reparties à Bourges. Surprise : autoroute coupée, nationale bloquée 20 km autour de la ville, grand déploiement de force partout. À Bruère-Allichamps, nous avons été stoppées par un gendarme pas ravi d'être là, et avons attendu presque une demi-heure avant de pouvoir repartir. Deux motards plus tard, une voiture aux vitres teintées est passée et, par une ouverture ne dépassant pas 20 cm, nous avons aperçu une main s'agitant en passant devant les badauds. L'empereur Nabotléon venait de passer, saluant, tout en restant caché (on ne sait jamais), le pauvre attroupement de ce petit village. Le cortège ne risquait en tout cas pas de passer devant les manifestants par la route qu'il emprunta ensuite...

Correspondantes NPA 18

Salariés régularisés et mobilisés

100 éboueurs salariés de l'entreprise Val d'Horizon occupent le centre de tri des déchets à Montlignon dans le Val-d'Oise. Cette entreprise, filiale de la Sita, appartient au groupe Suez qui sous-traite le nettoyage des villes qui ne sont pas très regardantes sur les conditions d'embauche et de travail de ces salariés. C'est ainsi que cette société avait eu les honneurs du journal télévisé de 20 heures, il y a deux ans, avec un reportage en caméra cachée, sur sa pratique de l'esclavage moderne avec l'emploi de nombreux travailleurs sans papiers surexploités. À l'époque, après dix-neuf jours de grève, sur les 42 sans-papiers alors intérimaires, 19 avaient obtenu un CDI et les 23 autres un CDD de dix-huit mois à temps complet. 36 d'entre eux ont par la suite été régularisés.

Aujourd'hui, les salariés, organisés avec les syndicats CGT et FO, se battent pour une hausse de 5% des salaires, la prise en charge à 70% de la mutuelle et pour un matériel de travail permettant de garantir leur sécurité. La direction riposte par le mépris («vous êtes des chiens») et spéculé sur le pourrissement de la grève et l'appui d'une partie des 29 communes dont le ramassage des ordures n'est plus assuré. En attendant, elle pratique l'intimidation avec le recours aux huissiers essayant de faire constater une entrave à la libre circulation des camions, et fait travailler en toute illégalité des intérimaires.

Correspondants



(DR)

Toulouse : occupation contre Loppsi 2

L'occupation de la prairie des filtres à Toulouse par des opposants à la Loppsi 2 en est à sa quatrième semaine.

Samedi 15 janvier, les Toulousains voient arriver, médusés, quelques camions transportant des habitats légers et mobiles (tipis) sur la place du capitole. En quelques minutes, les structures sont installées et les manifestants investissent les lieux pour informer et dénoncer la nouvelle loi sécuritaire du gouvernement.

Cette loi, composée de 46 articles, attaque de front internet, les habitats alternatifs, les populations précaires, ceux qui vivent, pensent et agissent différemment de la norme capitaliste imposée par les gouvernements successifs des dernières années.

Après une nuit passée sur place, les personnes se déplacent à la prairie des filtres en bord de Garonne pour occuper l'espace public. Rapidement trois tipis sont montés. Les camions, les caravanes les rejoignent et s'installent au bord des allées pour créer un espace.

Dès le lendemain, l'action se porte en direction des biffins place Arnaud-Bernard, une action d'information auprès de ces derniers qui sont visés par la loi (création du délit de «vendeur à la sauvette»).

Mardi 18 janvier, 200 personnes défilent dans les rues de Toulouse lors d'une «manifestative», dénonçant le point de la loi sur la vidéosurveillance.

Mercredi est le jour des enfants (nous avons quelques familles sur le campement) et nous prenons le temps d'installer les nouveaux arrivants, d'accueillir les nouvelles structures : une yourte de 80 m², un zome de 100 m², une tente berbère, cinq caravanes (cellules de travail) et des camions d'habitation viennent agrandir le campement.

Jeudi, nous soutenons un éleveur de



Scène de la vie ordinaire sur le campement des opposants à Loppsi 2. (ANNA)

volailles, issu de la communauté des «gens du voyage», menacé d'expulsion sur la commune de Frouzins à 15 km de Toulouse. La mairie lui a refusé toutes ses demandes de permis de construire.

L'action suivante réunit les résistants d'aujourd'hui à la prairie des filtres aux résistants d'hier du Conseil national de la Résistance.

Après une semaine d'occupation, l'assemblée générale, réunissant 150 personnes, prend la décision d'étendre ses actions de résistance à l'ensemble des lois sécuritaires passées, présentes et à venir... Les deux semaines suivantes voient passer plusieurs milliers de personnes à la prairie des filtres, venir soutenir les actions, s'informer... La dernière «manifestative» samedi 5 février

réunit plus de 600 personnes dans les rues de Toulouse.

Plus de 50000 tracts ont été distribués à l'ensemble de la population. Le maire lui-même s'étonne que nous ayons réussi à créer le débat public ! Malgré cela un avis d'expulsion à été déposé au village la semaine dernière par un huissier. Une procédure est en cours...

Les occupants, entrés en résistance ont pris la décision de poursuivre l'action! Sous une autre forme? Dans un autre lieu? Tout est possible, mais ce qui est sûr, c'est que «la lutte est comme un cercle, elle peut commencer à n'importe quel point mais elle ne s'arrête jamais»!

Anna

Intersyndicale au Havre

Après la défaite sur les retraites, quelle stratégie syndicale pour 2011? Voilà la question qui fait débat dans de nombreuses assemblées syndicales. Après l'échec de la puissante mobilisation contre la réforme des retraites, nous voilà repartis dans le saucissonnage des journées d'action secteur par secteur. Malheureusement, l'orientation adoptée par le dernier Comité confédéral national de la CGT les 3 et 4 février ne va pas aider les militants à trouver le fil conducteur des luttes. Rassemblement devant les chambres patronales le 24 février pour peser sur les négociations en cours sur les retraites complémentaires, initiatives multiformes le 8 mars sur l'égalité professionnelle,

action sur la pénibilité le 28 avril et pour boucher les trous, une campagne salaires basée sur la tenue des négociations annuelles obligatoires (NAO) boîte par boîte...

Refusant d'enterrer le «Tous ensemble», l'AG interpro du Havre et l'intersyndicale CGT, FSU, Solidaires et CFDT, organisaient le 1^{er} février un meeting international de lutte. Avec la présence de représentants syndicaux de Grande-Bretagne, d'Espagne et de Belgique, d'entreprises en lutte comme les Fralib (Bouches-du-Rhône), les Ford (Gironde) ou encore les Cooper de Bolbec (Seine-Maritime), l'idée de la convergence des luttes était sur le devant de la scène.

Avant de chanter l'Internationale en

clôture du meeting, les 300 participants ont adopté unanimement une motion appelant tous les syndicats européens et toutes les organisations du mouvement social à élaborer une plateforme revendicative commune, à coordonner les mobilisations au plus vite, à construire un véritable plan d'actions et de grèves pour gagner. Après le meeting, place à l'action avec la popularisation de deux initiatives tendant à faire converger les luttes dans la filière automobile de la vallée de Seine, du Havre à Flins et l'organisation d'initiatives anti-G8 en vue du prochain sommet de Deauville en mai prochain.

G. Beckeman

Petite enfance contre Delanoë

«**L**es responsables et adjointes des établissements de la Petite enfance de Paris en ont assez de la dégradation de leurs conditions de travail et de n'être considérées que comme "des gestionnaires" de la pénurie de moyens. Leurs principales missions d'accueil des familles et d'accompagnement des équipes pluridisciplinaires se voient supplantées par des tâches administratives, de plus en plus nombreuses. Le manque de moyens alloués à la petite enfance remet en cause le bon fonctionnement des établissements. Le sous-effectif permanent est générateur de tensions et d'épuisement pour l'ensemble des équipes.»

Voilà ce que les responsables et adjointes écrivent aux parents en leur demandant d'adresser directement leurs paiements à la municipalité dans le cadre d'une grève

administrative décidée en assemblée générale (AG).

C'est sous les huées des personnels réunies en AG par l'intersyndicale que les personnels ont accueilli les propositions de la municipalité après une grève suivie par plus des deux tiers des responsables d'établissement et adjointes le 1^{er} février. Manque d'effectifs dans les établissements, salaires inférieurs à de nombreuses municipalités de banlieue pour les responsables, surcharge de travail, tout cela est ressenti comme un mépris insupportable et un refus d'entendre la souffrance exprimée par les professionnelles.

Il ne sera pas facile de gagner contre la politique de Bertrand Delanoë. Le maire de Paris refuse de créer des emplois, malgré l'accroissement continu des ressources de la capitale depuis 2001. L'uti-

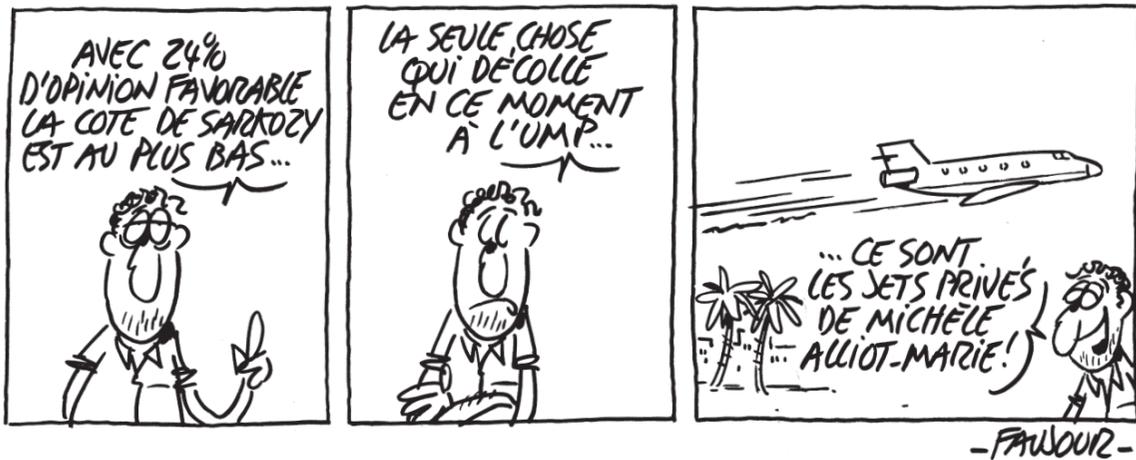
lisation de l'intranet de la Ville pour auto-organiser la grève, la mise en place de porte-parole des grévistes par arrondissement sont néanmoins des atouts pour coordonner l'action au jour le jour et durer.

Le mouvement est suivi attentivement par l'ensemble des personnels qui s'étaient mobilisés massivement en 2006 et 2008 pour exiger des effectifs et à nouveau en 2010 avec le collectif «Pas de bébés à la consigne»¹ contre le décret Morano dégradant les conditions d'accueil.

Le 11 mars, tous et toutes ensemble, ils seront dans la rue avec Pas de bébés à la consigne qui appelle à agir pour un plan d'urgence d'accueil de la petite enfance.

CorrespondantEs Ville de Paris

1. www.pasdebebesalaconsigne.com



Déchéance de nationalité retoquée au Sénat.

Les sénateurs qui examinent depuis le 2 février la énième loi sur l'immigration se sont opposés à Sarkozy et à une disposition issue du fameux « discours [raciste] de Grenoble ». Ils ont en effet supprimé du projet de loi l'article prévoyant une déchéance de la nationalité à l'encontre des personnes ayant commis un crime « contre un magistrat, un militaire de la gendarmerie, un fonctionnaire de la police nationale, des douanes ou de l'administration pénitentiaire, ou un agent de police municipale ». Cet amendement a été soutenu par les centristes qui souhaitent se démarquer en prévision de la prochaine campagne électorale. Il n'en reste pas moins que cette nouvelle loi est une abomination.

Premier congrès du NPA.

Alors que les militantEs s'apprêtent à tenir le premier congrès de leur parti après celui de fondation il y a deux ans, du 11 au 13 février, les congrès locaux se sont achevés le week-end dernier. 3 550 militantEs ont participé au vote, ce qui donne (résultats provisoires) une participation de 70% par rapport aux membres à jour de cotisation. Cela indique un effectif légèrement au-dessus de 6 000 membres si on ajoute celles et ceux qui ont pris leur carte au NPA sans s'être mis à jour de cotisation. Les votes ont porté sur des sujets aussi importants que notre orientation, nos réponses à la crise,

la question de la laïcité, du féminisme et de la religion. De nombreuses motions ont été également discutées localement. Elles alimenteront le débat de notre congrès. Un vote a eu lieu pour élire les délégués sur la base de plateformes liées au débat sur l'orientation. À l'issue de l'ensemble des congrès locaux et avant la vérification et la validation des résultats par la commission des mandats, les résultats donnent 40,83% pour la plateforme 1 ; 28,29% pour la 2 ; 27,2% pour la 3 et 3,4% pour la 4. Les plateformes locales ont recueilli 0,29% des voix. C'est une première étape dans la discussion, elle se poursuivra durant le congrès lui-même jusqu'à l'élection de la nouvelle direction.

Victoire pour Denis Robert.

Dans trois arrêts rendus le 3 février, la Cour de cassation a annulé les condamnations en appel du journaliste Denis Robert, qui avait accusé la banque Clearstream de blanchiment d'argent. Alors que Villepin, Sarkozy et consorts n'étaient finalement pas inquiétés, seul le journaliste était condamné pour diffamation et devait verser 4 500 euros de dommages et intérêts à Clearstream. L'arrêt de la Cour de cassation relève « l'intérêt général du sujet traité et le sérieux constaté de l'enquête » pour casser les arrêts de la cour d'appel. En plus de la satisfaction qu'engendre la réparation d'une injustice flagrante, les livres de Denis Robert, *Révélation\$* et *La Boîte noire*, qui avaient été interdits vont

pouvoir ressortir. À lire sans modération !

Éducation : la colère gronde.

Face à l'ampleur et l'absurdité des suppressions de postes, la colère des enseignants et des parents monte. En Seine-Saint-Denis, 2 160 élèves en plus dans les écoles primaires et 20 postes supprimés. À Paris, 600 élèves en plus, 58 postes supprimés... À Paris, 40% des enseignants du primaire font grève, les actions avec les parents sont nombreuses et il y a beaucoup d'opérations écoles « mortes ». Même la PEEP, association de parents d'élèves de droite, soutient la mobilisation ! Le secondaire est également dans la grève face à la multiplication des attaques : blocage des salaires, augmentation de la charge de travail, pseudo-réformes pédagogiques qui ne visent qu'à baisser les postes, précarité... Cette semaine, on découvre un nouveau système de notation des enseignants que le ministère veut mettre en place nationalement dès l'année prochaine, sous le contrôle direct des principaux et proviseurs. Le ras-le-bol est généralisé dans la profession. Le niveau de mobilisation, le 10 février, va être un test important après les grèves de l'automne sur les retraites, afin d'envisager de nouvelles actions dès la rentrée des vacances de février.

Médecine du travail en danger.

Le 27 janvier dernier, le Sénat a voté une proposition de loi liquidant purement et simplement la

médecine du travail. Mais cette énième destruction d'un acquis social par les parlementaires ne s'est pas faite dans l'indifférence totale. En effet, face cette nouvelle attaque, des médecins du travail, des professionnels de la santé (Collectif des médecins de Bourg-en-Bresse, SMT), des organisations syndicales (Solidaires, FSU, SNPST, SMTIEG-CGT), des associations (Attac, Ufal, Fondation Copernic) et des partis politiques (PS, PCF, PG, NPA, Fasse, PG, Europe Écologie-les Verts, LO) ont décidé de faire campagne pour exiger le retrait immédiat de ce texte et pour la mise en place d'un vrai service public de la médecine du travail au service des seuls salariés. Une des échéances importantes de cette campagne sera le meeting unitaire du jeudi 10 février à 19 heures à Paris (voir l'agenda p. 2). Soyons nombreux pour que cette nouvelle proposition de loi obscène ne passe pas dans le silence le plus complet !

Gazés. Ils partirent confiants à quelques dizaines pour manifester contre le maire d'Alès qui préemptait le « petit train » d'Anduze pour médiatiser ses vœux, alors qu'il est en conflit

avec cette commune. Une vidéo, vue de très nombreuses fois sur internet, rend bien compte de l'ambiance bon enfant de cette action. On y voit même au commencement, un gendarme serrant la main des quelques élus présents. Et puis soudain, après quelques minutes, le même, debout, droit et raide comme la justice dont il se sent probablement le dépositaire, sort un spray de gaz lacrymogène et arrose, systématiquement, tous ceux qui se trouvent à portée de sa bombe. Longuement, en plein visage, sans faiblir. La vidéo montre bien le jet qui atteint les manifestants. L'ambiance tombe quelque peu, les gens sont interloqués, rien ne laissait prévoir une telle fin ! Ils toussent, ont du mal à respirer, crient et protestent. Rien n'y fait, le pandore insiste. Il y a eu des coups aussi. Certains élus et victimes ont décidé de porter plainte. La gendarmerie dément et accuse le vidéaste amateur d'avoir opéré un montage malhonnête. Une enquête est en cours. À quand une révolution pour la démocratie en France ?

TURQUIE

Solidarité avec les révolutions en Tunisie et en Égypte



Turquie, Istanbul, le 2 février à 19 heures, rassemblement de solidarité avec les révolutions en Tunisie et en Égypte à l'appel de la section turque de la IV^e Internationale. Sur la banderole « İsyân Devrim Özgürlük », ce qui veut dire : Insurrection, Révolution, Liberté. (PHOTOTHÈQUE ROUGE/DR)

NO COMMENT

J'espère toutefois qu'un jour ou l'autre [la direction] sera plus jolie et plus colorée, en accueillant des femmes.

JÖSEF ACKERMANN, PATRON DE LA DEUTSCHE BANK, DÉPLORANT L'ABSENCE DE FEMMES DANS LE COMITÉ EXÉCUTIF DE LA BANQUE

TOUT est à nous !
hebdomadaire du Nouveau Parti anticapitaliste
Rédaction : 01 48 70 42 27
Diffusion : 01 48 70 42 31
Administration : 01 48 70 42 28
2, rue Richard-Lenoir, 93100 Montreuil
Mail : redaction@npa2009.org
Numéro ISSN: 1969-8178
Commission paritaire: 0414 P 11508
Tirage: 6 500 exemplaires
Société éditrice: Nouvelle Société de presse,

d'audiovisuel et de communication (NSPAC)
SARL au capital de 3500 euros (durée 60 ans)
Gérant et directeur de publication:
François Coustal
Impression:
Rotographie, Montreuil-sous-Bois
Tél.: 01 48 70 42 22
Fax: 01 48 59 23 28
mail: rotoimp@wanadoo.fr

IMPRIM'VERT®